

n° 492
OCTOBRE
2020
4,80 €

Silence

SORTIR DE L'APICULTURE INTENSIVE

POURQUOI DÉSOBÉIR EN DÉMOCRATIE

LE VILLAGE VERTICAL : PRÉCURSEUR DES COOPÉRATIVES D'HABITAT



écologie • alternatives • non-violence

Notre ligne éditoriale

Silence porte un projet de transformation de la société dans le sens de la décroissance et de l'écologie sociale. La revue explore les alternatives concrètes et cherche à aborder tout sujet non seulement sous l'angle écologique mais aussi au regard du féminisme, du post-colonialisme, de la non-violence, etc.



La décroissance affirme la radicalité des changements à opérer. Elle s'enracine dans le constat que nous vivons sur une planète aux ressources limitées, sur laquelle une croissance illimitée est illusoire.

Le verdissement du capitalisme ne résoudra pas les problèmes actuels liés au changement climatique, à l'aggravation des inégalités sociales.

À l'échelle de la planète, le désastre écologique est causé avant tout par les plus riches et accable d'abord et surtout les plus pauvres.

Les alternatives au cœur

Les alternatives sont le cœur battant de *Silence*. Chaque numéro en propose une moisson : alternatives à la ville ou aux champs, de toutes tailles et tous types d'activités : transports doux, écoles pas comme les autres, agricultures paysannes, habitats partagés, énergies villageoises, épiceries autogérées, ZAD, lieux de solidarité avec les personnes migrantes, ressourceries, ateliers associatifs... et quantité d'autres. Nous misons d'abord sur le changement par le bas, par la faire, par la reconquête de zones d'autonomie, de partage et de convivialité. *Silence* a également à cœur de cultiver les débats d'idées, les réflexions théoriques, les élaborations d'utopies qui contribuent à la construction de l'écologie politique.

Un média participatif et ouvert aux débats contradictoires

Média militant et engagé, *Silence* n'a aucune prétention à être "neutre" ou "objectif". C'est un média indépendant, sans pub, mais aussi participatif et collectif, dont la plupart des textes sont écrits par des bénévoles. *Silence* ouvre ses pages à des opinions diverses, parfois contradictoires. Sur fond d'une vision partagée du monde, des options divergentes peuvent être défendues et nous n'avons pas vocation à trancher sur tout.

Mettre en pratique les alternatives que nous promouvons

L'association et l'équipe de *Silence* s'essaient à mettre en œuvre les alternatives qu'elles promeuvent et la lutte contre les dominations en leur sein, dans un souci de cohérence entre le dire et le faire. *Silence* a fait le choix de l'écriture inclusive car nous croyons que le masculin universel est l'une des formes de la domination patriarcale dans la langue française.

Vous êtes invité-es à prendre une part active dans cette aventure collective en participant à la rédaction ou à la diffusion de *Silence* !

Retrouvez la revue sur internet :

www.revuesilence.net

LA DÉFORESTATION BAT DES RECORDS EN AMAZONIE

VO SA GESTION DÉSASTRÉUSE DE LA PANDÉMIE, BOLSONARO A BESOIN DE BEAUCOUP DE BOIS POUR FABRIQUER DES CERUEILS



LASSERPE

MARÉE NOIRE SUR LES BELLES PAGES DE L'ÎLE MAURICE

POUR LA DISTANCIATION, C'EST QUAND VOUS VOULEZ !
SI VOUS CROIEZ QUE C'EST FACILE DE M'ÉLOIGNER... JE SUIS TOUT ENGOUÉ !



LASSERPE

UN ASTÉROÏDE POURRAIT S'ÉCRASER SUR TERRE, LA VEILLE DES ÉLECTIONS AMÉRICAINES



LASSERPE

LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE, PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT

IL N'EST PAS PLEIN VÔTRE CARROT... JE VERBAUSE



LASSERPE



■ DOSSIER

SORTIR DE L'APICULTURE INTENSIVE

05 L'apiculture souffre des mêmes maux que l'agriculture

L'apiculture jouit d'une très bonne image et il est difficile d'en critiquer les méthodes. Pourtant, on élève des abeilles comme l'agriculture intensive élève d'autres animaux : sans respecter leur rythme biologique. Bernard Bertrand, auteur du livre Ruches de biodiversité, fondateur et rédacteur en chef de la revue Abeilles en liberté, plaide en faveur de moins d'interventionnisme.

10 Conseils pour une apiculture naturelle

À rebours de l'apiculture conventionnelle qui cherche avant tout à produire du miel, l'apiculture naturelle se propose de reléguer la question de la production au second plan pour se concentrer sur l'autonomie et la liberté des abeilles.

12 Planter des arbres pour les abeilles

Yves Darricau est ingénieur agronome, consultant, apiculteur et planteur d'arbres. Il a publié Planter des arbres pour les abeilles – l'api-foresterie de demain (Éditions du Terran) pour informer le public sur l'alimentation des abeilles en cette période de réchauffement climatique et d'agriculture plutôt agressive vis-à-vis des abeilles. Entretien avec un défenseur de la pollinisation.

14 Les abeilles citadines : la fausse bonne idée

On voit fleurir des ruches dans un nombre grandissant de villes. Sous prétexte de soin apporté à la biodiversité, des entreprises ou collectivités proposent l'installation de ruchers et autres colonies. Intéret ou niche économique ?

■ CHRONIQUES

15 Bonnes nouvelles de la terre :

À Correns, dans le Var, le bio est un mode de vie

18 Chroniques terriennes : NéoNIKlesabeilles...

22 Solidarités sans frontières :

N'oublions pas les "travailleuses de l'ombre"

25 Désarmons ! : Interdiction des armes nucléaires : un traité uniquement symbolique ?

■ BRÈVES

15 Alternatives • 17 Agriculture • 17 Climat

18 Environnement • 21 Énergies • 21 Nucléaire

22 Nord/Sud • 23 Société • 23 Politique • 24 Féminismes

24 Transports • 25 Paix et Non-violence • 26 Agenda

27 Annonces • 42 Courrier • 42 Livres

■ ARTICLES

28 La cellule Demeter : l'opposition à l'agriculture intensive devient un délit

Quand la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs (soit deux syndicats professionnels champions de l'agriculture intensive) signent un partenariat avec le ministère de l'Intérieur pour faire taire les mouvements écologistes, animalistes et citoyens, cela donne la cellule Demeter. Une structure de mise au pas politique à dissoudre au plus vite.

30 Les prisonnières prennent la parole

Ne représentant que 3,5 % de la population carcérale, selon l'Observatoire international des prisons, les prisonnières sont invisibilisées et oubliées. Mais quelques-unes s'expriment grâce à la revue trimestrielle Citad'elles, qu'elles réalisent au sein du seul centre pénitentiaire du pays pour femmes, à Rennes, en Ille-et-Vilaine.

32 Pourquoi désobéir en démocratie ?

Pour prolonger la réflexion du dossier de Silence sur la désobéissance civile de février 2020, Yvette Bailly approfondit la question de la légitimité de cette pratique en démocratie en s'appuyant sur des réflexions d'Albert Ogien et Sandra Laugier.

34 Petit traité de vélosophie

20 ans après la publication de son Petit traité de vélosophie, méditation sur les bienfaits du vélo, Didier Tronchet remet ça, sous forme de BD cette fois-ci. En 6 cases par page, avec humour et une toute petite pointe de mauvaise foi, ces planches nous emmènent dans le quotidien d'un cycliste parisien en proie aux affres de la circulation automobile.

36 Apprendrons-nous un jour ?

Lectrice iséroise de Silence, Ingeborg Eilers propose une méditation sur les événements géologiques ou biologiques, leurs conséquences sur l'activité humaine et la planète, et sur notre capacité à apprendre de nos expériences pour survivre.

38 Le Village Vertical : précurseur des coopératives d'habitat en France

Cela fait plus de 16 ans maintenant que l'idée du Village Vertical a germé : sortir de la spéculation immobilière et de la propriété pour gérer collectivement la question du logement.

41 Art postal : quand le courrier se fait merveille...

Et si nos enveloppes devenaient des supports d'expression artistique, se transformant en véritables œuvres d'art voyageuses ?

48 L'évolution des regards sur la forêt

Hélène Copin sillonne les forêts à vélo, en quête d'alternatives forestières, qu'elle donne à voir à travers ses dessins.



Prochain dossier
**Bières artisanales
en effervescence**

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 2 septembre 2020.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire :** 0920 D 87026 - **N° ISSN :** 0756-2640 - **Date de parution :** 3^e trimestre 2020 - **Tirage :** 4200 ex. - **Impression :** Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot - **Administrateurs :** Pascal Antonanzas, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli - **Directrice de publication :** Gaëlle Ronsin - **Comité de rédaction :** Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Manon Salé, Anais Zuccari - **Pilotes de rubriques :** Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenael Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek, Xavier Sérédine - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Lasserpe - **Correctrices :** Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse - **Photographes :** Mathieu Angot, Manon Deniau, Lilas-Apollonia Fournier, Arni Friðriksson, AnneClaire Huby, MacroBees, Reporterre, Sitradomsa, Eric Tourneret - **Et pour ce n° :** Mathieu Angot, Yvette Bailly, Michel Bernard, Bernard Bertrand, Patrice Bouveret, Manon Deniau, Monique Douillet, Ingeborg Eilers, Lilas-Apollonia Fournier, Danièle Gare, Guillaume Gamblin, Stéphen Kerckhove, Léa Le Foll, Joaquin Soulez, Paco Vallat, François Veillerette, Francis Vergier, Anais Zarkau - **Couverture :** Lisa Fotios - **Internet :** Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot - **Développement supports informatiques :** Benjamin Siband - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs autrices.

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · **Dépositaires, stands et gestion :** Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · **Rédaction :** Guillaume Gamblin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
Code BIC : CCOPFRPPXXX

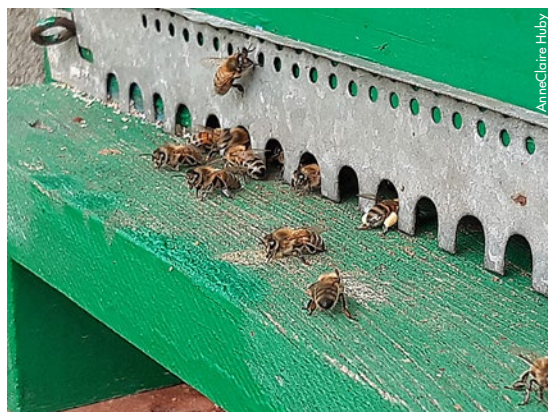
Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Élevage ou sauvage ?



Certaines abeilles solitaires, comme les halictes, creusent des galeries dans le sol pour y pondre leurs œufs.



Les ruches dadant ont des portières d'entrée pour se préserver du froid en hiver.



Cette abeille se fait un bain de pollen !

Le sort réservé aux abeilles est révélateur de nombreuses dynamiques destructrices actuelles qui s'exercent sur notre territoire : artificialisation des terres, baisse de la diversité causée par les grandes monocultures, utilisation de produits chimiques, réchauffement climatique qui décale les floraisons. Érigée en symbole de la protection de l'environnement, l'abeille de ruches est devenue en parallèle prétexte à de faux gestes environnementaux et source de revenus.

Les abeilles sont des pollinisatrices indispensables à la flore. On compte plus de 960 espèces d'abeilles sauvages en France, et plus de 20 000 sur la planète. En parallèle, certaines abeilles sont dites "abeilles à miel" ou "abeilles mellifères" : ces termes désignent la seule espèce d'abeilles qui produit du miel en quantité significative. Privilégiée pour l'apiculture, cette abeille est souvent appelée "abeille domestique". Les espèces sauvages semblent davantage touchées par les agents infectieux et l'appauvrissement de la biodiversité. L'augmentation de la densité d'abeilles domestiques – due aux pratiques d'élevage intensif – peut affecter les abeilles sauvages, qui se trouvent concurrencées pour les ressources alimentaires.

Cette rivalité entre abeilles domestiques et abeilles sauvages n'est pas naturelle : elle a été construite par les pratiques apicoles. L'apiculture, sous sa forme intensive, n'échappe pas aux travers de l'agriculture "moderne". Au contraire, elle reproduit ses pratiques de non-respect du rythme biologique des animaux, d'élimination précoce pour ne conserver que les plus productifs, de recherche de rendement.

Alors que faire ? Abandonner l'apiculture ? Pratiquer une apiculture plus raisonnée ou redonner toute sa place à la pollinisation ? Peut-on allier apiculture naturelle et préservation des abeilles sauvages ?

Ce dossier tente de donner quelques conseils pour ne pas renoncer aux liens entre humains et abeilles dans le respect de ces dernières. Pratiquer une apiculture naturelle, connaître les enjeux du recours à telle ou telle espèce, savoir préserver un environnement favorable à la biodiversité... autant de pistes pour un rapport renouvelé aux abeilles, sauvages comme domestiques.

Anaïs Zarkaoui et Martha Gilson



▲ Saurez-vous distinguer les gardiennes, qui protègent la colonie, des butineuses, responsables de l'approvisionnement ?

L'apiculture souffre des mêmes maux que l'agriculture

L'apiculture jouit d'une très bonne image et il est difficile d'en critiquer les méthodes. Pourtant, on élève des abeilles comme l'agriculture intensive élève d'autres animaux : sans respecter leur rythme biologique. Bernard Bertrand, auteur du livre *Ruches de biodiversité*, fondateur et rédacteur en chef de la revue *Abeilles en liberté*, plaide en faveur de moins d'interventionnisme.

D EPUIS ENVIRON VINGT ANS, ON OBSERVE le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles et, malgré les milliards dépensés en recherches, on n'en a toujours pas trouvé l'origine.

Les raisons sont multiples : évidemment, il faut mentionner la destruction des écosystèmes, des arbres, de l'alimentation (1), mais ce ne sont pas les seules explications. Le rôle déterminant des pesticides est désormais bien connu mais, même dans un environnement très protégé, favorisé comme les Pyrénées — moins arrosées de pesticides que les grandes plaines du centre de la France par exemple —, et où elles disposent de nourriture en abondance toute l'année, les abeilles meurent. Il faut donc s'interroger.

LA MISE AU CARRÉ DES RUCHES

L'apiculture remonte à la haute antiquité. Si ses méthodes sont restées presque inchangées pendant des siècles, elle prend le tournant d'un modèle intrusif et intensif de production au milieu du 19^e siècle lorsque Charles Dadant, ingénieur français exilé aux États-Unis, invente la ruche carrée à cadres qui porte son nom. Cette nouvelle forme de ruche diffère des ruches rondes que l'on trouve dans la nature (pensez à Winnie

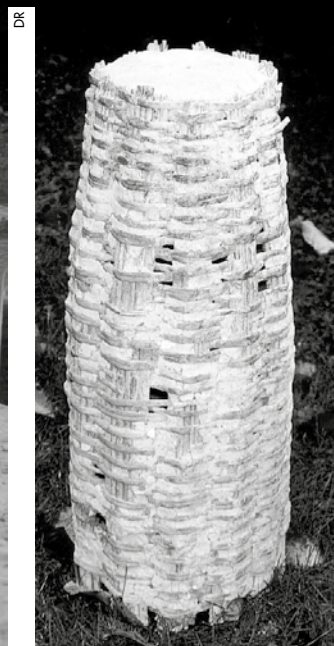
« L'apiculture est, tout au long de son histoire, restée à peu près la même. À l'exception du cadre amovible arrivé dans les années 1860 et la mécanisation de l'extraction du miel, rien n'est venu bouleverser ce métier. »

l'ourson !), plus faciles à nettoyer par les insectes, alors que les ruches carrées sont propices à l'accumulation, dans les angles morts, de germes pathogènes et de moisissures.

La "dadant" est créée pour augmenter la production et faciliter le travail de l'apiculteur. Les cadres mobiles permettent de récolter très facilement le miel, collecté ensuite avec un extracteur. Les exploitations apicoles ont pu atteindre dès le début du 20^e siècle des tailles très importantes, rassemblant 700 ou 800 ruches — même si aujourd'hui, c'est encore pire, les très grandes exploitations atteignant 2 000 à 3 000 ruches, l'équivalent d'une ferme aux 1 000 vaches, avec toutes les conséquences sanitaires que cela induit inévitablement.

Ce type de ruche offre aussi un plus grand volume : dans une petite ruche en paille, on récolte entre 5 et

(1) Les abeilles sont actuellement gravement menacées, avec un taux d'extinction "de 100 à 1000 fois plus élevé que la normale", selon l'Organisation des Nations unies. Selon l'ONU, les principales causes du déclin des pollinisateurs sont l'utilisation de pesticides, la monoculture, les pratiques agricoles intensives, le changement climatique, le changement d'affectation des terres et la destruction des habitats. Ce déclin est perceptible depuis les années 1970, avec une accélération depuis les années 1990. L'Organisation internationale des éleveurs estimait à 16 900 le nombre de ruches mortes pendant l'hiver 2017-2018 en Bretagne, sur 59 000 au total.



▲ Il y a beaucoup de formes de ruches (extensible/tonnelli/paille/Warré/Dadant...) car l'apiculture est une activité qui reste expérimentale malgré tout, hors production "industrielle" s'entend.



■ Ce dossier a largement été construit en partenariat avec la revue *Abeilles en liberté*, revue participative au service des abeilles. La revue souhaite renouveler notre regard et nos comportements avec la nature en général, les abeilles en particulier. Elle présente des solutions nouvelles et alternatives pour rassembler les acteurs de terrain qui considèrent l'abeille comme un être vivant, intègre et respectable.

■ www.abeillesenliberte.fr

10 kg de miel, quand une ruche dadant, dans les années 70 et 80, pouvait produire jusqu'à 80 kg !

Les méthodes apicoles s'intensifient alors : on divise facilement les ruches en deux pour multiplier le cheptel. La transhumance, rendue possible par le développement des véhicules, permet de faire trois à quatre récoltes par an, sur des territoires différents : "Un peu de colza, puis de l'acacia, on fait 500 km de plus pour aller sur la lavande et, à l'automne, on les mettra sur la bruyère. Ces déplacements sont sources de stress et de fatigue pour les colonies." De plus, en récoltant le miel, on soustrait leurs réserves aux abeilles ; on est donc *in fine* obligés de les nourrir avec du sucre.

L'APPAUVRISSMENT GÉNÉTIQUE : GRAND FACTEUR DU DÉPÉRISSEMENT DES ABEILLES

Il faut le constater, l'appauvrissement génétique est un facteur important de mortalité. Il y a quelque chose d'aberrant dans le fait qu'on ait réussi à sauver toutes les races locales d'animaux domestiques sauf celles de l'abeille.

La reine, mère de la colonie, est extrêmement importante. Elle constitue son renouveau, sa génétique. Dans les ruchers de production, on l'ampute d'une aile pour l'empêcher d'essaimer, et on la tue désormais au bout de six mois ou d'un

une ruche de biodiversité, à l'état naturel, la reine travaille au maximum trois ou quatre mois dans l'année et peut vivre 5 à 7 ans. L'apiculture intensive peut amener à en changer deux fois par an : au printemps et en début d'hiver. Ces individus très sélectionnés (donc peu adaptés) produisent des descendance fragiles et peu résistantes, qui doivent être nourries au sucre.

LAISSER LES ABEILLES VIVRE POUR ELLES-MÊMES

Les abeilles méritent d'exister pour elles-mêmes, sans évaluer leur utilité ou le service économique rendu. On ne respecte plus leur biologie, dont le rôle premier n'est pas de produire du miel pour les apicultrices mais de polliniser la flore

L'apiculture, une pratique majoritairement amateur

En France, on distingue trois catégories d'apicultrices, en fonction du nombre de ruches exploitées. La première regroupe les propriétaires de une à cinquante ruches : ce sont les apicultrices familiales. Ils et elles sont, en 2018, 52 508 (soit 92 % des apicultrices) et possèdent 433 145 ruches (30 % des ruches en France). Les apiculteurs et apicultrices pluriactives (avec une autre activité professionnelle) sont au nombre de 2 016 (3,5 % des apiculteurs français) et totalisent 180 476 ruches (12 %). Enfin, 2 249 apicultrices sont des pro, qui possèdent chacun-e plus de 150 ruches (soit 4 % des apicultrices). Ils et elles détiennent 839 984 ruches, soit 58 % du total.

« On a réussi à sauver toutes les races locales d'animaux domestiques sauf l'abeille. »

an pour la remplacer par une reine plus jeune (provenant souvent d'Argentine ou d'Europe de l'Est), censée pondre plus. L'ancienne reine, elle, a été épuisée, nourrie artificiellement pour la pousser à pondre huit mois sur douze ! Dans



▲ Des ruches en paniers tressés.

pour que celle-ci se maintienne et s'adapte aux conditions toujours variables du milieu.

Moins on s'occupe des abeilles, mieux elles se portent. Dans les clochers, les troncs, on peut voir que les abeilles sauvages survivent bien mieux, même sans traitement contre le varroa (2). Il faut donc les laisser tranquilles. L'idée des ruches de biodiversité est de copier le modèle naturel et de le développer. Offrir le gîte (c'est-à-dire des ruches) et le couvert, maintenir les ressources (fleurs sauvages) voire planter des arbres mellifères et pas seulement ornementaux.

Il n'existe pas de solution miracle pour préserver les abeilles, puisque c'est tout un écosystème qui est perturbé. Les abeilles seront bien dans un environnement adapté. Il faut réensauvager nos contrées ouest-européennes.

Qui sont les "abeilles à miel" ?

Ne nous voilons pas la face : les pratiques apicoles, même celles des apicultrices amateur-es, relèvent majoritairement de l'apiculture intensive. Les apicultrices européennes, notamment ceux et celles des pays du nord-ouest de l'Europe, utilisent massivement depuis un siècle des abeilles importées comme les italiennes (*Apis mellifera ligustica*), carnioliennes (*Apis mellifera carnica*) ou encore caucasiennes (*Apis mellifera caucasica*) et leurs hybrides comme la *buckfast*, à la place de l'abeille native de nos terroirs : l'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*).

■ Guillaume Lemoine, "Ne serions-nous pas un peu responsables de nos malheurs", *Abeilles en liberté*, n° 1, janvier 2019

Élever ou protéger ?

On fait de l'apiculture comme on fait de l'agriculture et il y a autant de formes d'apiculture qu'il y a d'apicultrices. Le terme même d'apiculture fait référence à l'(agri)culture, à la production, comme "aviculture", "horticulture", "sylviculture"... notion que l'on ne retrouve pas dans la langue anglaise avec *beekeeper* : gardien des abeilles. L'élevage est bien sûr une activité agricole, mais les bouviers, chevriers, moutonniers... développaient probablement un autre rapport avec l'animal. Les éleveurs ne cherchaient pas le rendement maximal au détriment de la santé de leurs objets de production. En apiculture, notre démarche du "toujours plus" est d'autant plus regrettable que la majorité des apicultrices sont des amateur-es. Les amateur-es d'œufs frais qui élèvent des poules dans leur jardin ne copient pas les élevages industriels en développant des batteries. Pourquoi donc les amateur-es sont-ils et elles donc obligées de suivre le mouvement d'une apiculture intensive ?

■ Guillaume Lemoine, "Ne serions-nous pas un peu responsables de nos malheurs ?", *Abeilles en liberté*, n° 1, janvier 2019

RÉINTRODUIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Il y a une grosse concurrence entre les abeilles sauvages et les abeilles domestiques, ce qui est un problème nouveau. Jadis, on avait des dizaines de ruches dans toutes les communes, sans que cela ne pose souci. Aujourd'hui, les transhumances installent d'un coup 200 ruches dans un secteur donné, alors que les insectes doivent déjà faire face aux changements de paysage et aux phénomènes climatiques comme la sécheresse. Cette introduction massive et soudaine d'abeilles domestiques se fait sans précautions ni étude d'impact, alors qu'il faudrait *a minima* établir un bilan florifère et nectarifère. Dans des conditions environnementales différentes, cela aurait moins d'impact mais, les phénomènes de famine étant de plus en plus fréquents, les apicultrices concentrent les abeilles sur les lieux où il reste à manger, là où il leur sera possible de prélever le miel récolté par leurs abeilles.

Les ruches de biodiversité, c'est d'abord l'idée de se mettre au service des abeilles et non de la production. L'apiculture de conservation prône le développement d'un réseau de ruches consacrées aux seules abeilles, les ruches de biodiversité (on peut aussi dire "ruches de pollinisation" ou "de sauvegarde des abeilles"). Ces ruches ne sont jamais récoltées.

(2) Le varroa est un acarien qui parasite les abeilles et fait partie des causes possibles ou favorisant du syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles domestiques.



Domestique ou mellifère ? Savoir choisir son paradigme

Au niveau sémantique, on parle tantôt d'abeille domestique, tantôt d'abeille mellifère pour désigner l'abeille de ruches. Derrière le nom que l'on utilise se cache probablement une certaine façon de penser notre rapport à l'abeille. Le nom latin de l'espèce *Apis mellifera* devrait nous inviter à utiliser la seconde appellation, mais l'usage que nous en faisons et les pratiques agricoles de l'apiculture que nous réalisons, font davantage ressembler nos abeilles à une espèce domestique. La domestication implique le changement progressif de comportement : espèces plus dociles, que l'on peut élever en plus forte densité dans des espaces de plus en plus réduits, espèces qui font l'objet d'une sélection voire d'une amélioration génétique, espèces qui acceptent de nouvelles conditions de vie (nourriture, sirops, abris artificiels, ruches en plastique, etc.), voire espèces qui ne peuvent plus se passer de l'humain pour se maintenir en vie..., c'est ce qui est de plus en plus le cas avec nos abeilles de ruches. Dans ce sens, Jean-Paul Fritz (1) nous rappelait (fin janvier 2018) que les abeilles domestiques doivent en toute rigueur être considérées "comme du bétail, pas comme de la faune sauvage" en reprenant les propos des deux biologistes de la conservation Jonas Geldmann et Juan P. Gonzales-Varo du département de zoologie de l'université de Cambridge (2).

L'idéal serait de faire co-exister les deux noms et de réserver le nom d'abeille mellifère aux dernières colonies sauvages (d'abeilles noires), et le nom d'abeille domestique à nos abeilles de ruche. Choisir le nom que l'on donne à *Apis mellifera* n'est donc pas anodin... c'est un peu comme choisir son camp et son projet de société.

■ Guillaume Lemoine, "Ne serions-nous pas un peu responsables de nos malheurs ?", *Abeilles en liberté*, n° 1, janvier 2019

(1) "Trop protéger les abeilles domestiques serait mauvais pour les autres pollinisateurs", Jean-Paul Fritz, *Le Nouvel Obs*, 25 janvier 2018

(2) "Conserving honey bees does not help wildlife", *Science*, 26 janvier 2018

◀ La "reine" : un titre trompeur, car il n'existe aucune hiérarchie entre les abeilles ! "Les membres d'une même espèce appartenant à une éco-niche donnée agissent de manière réciproque et non hiérarchique pour promouvoir et défendre leur communauté. Le terme employé par les écologues est 'hétarchie'. [...] Dans une ruche par exemple, certaines abeilles sont des butineuses, d'autres des ménagères, des nourrices ou encore des architectes, sans qu'aucune dimension de domination ou de primauté n'existe entre elles pour autant. La reine des abeilles, après tout, n'est qu'un prodigieux organe reproducteur qui sert la ruche un temps donné, et elle n'a de "reine" que son titre, que nous lui avons octroyé, tandis que les abeilles ventileuses ou manutentionnaires la considèrent bien autrement." Kirkpatrick Sale, *L'Art d'habiter la Terre*, Wildproject, 2020, p.141.

La destruction des colonies sauvages, une aberration !

En suivant l'actualité, je suis effaré de voir que certain-es apicultrices alternatives suisses avaient eu leurs ruchers saccagés par des apicultrices voisines, ou d'apprendre que dans certaines villes les apicultrices locales refusent les initiatives publiques qui visent à développer des ruchers à abeilles noires (frugales et aux besoins réduits) sous prétexte qu'elles allaient "polluer" leurs abeilles sélectionnées. Ne serions-nous pas en droit d'exiger le contraire, c'est-à-dire l'arrêt de l'introduction massive des abeilles hybrides ou italiennes ? Devant la perte de rusticité et la disparition quasi généralisée de l'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*) native de nos régions, il est étonnant de constater le refus des autorités et de nombreuses apicultrices de laisser des zones sans abeilles hybrides ou sans importation (zones d'exclusion autour des ruchers conservatoires) pour pouvoir monter tout un réseau de conservatoires pour l'abeille noire... Cela au risque de perdre un jour toutes les ressources génétiques qui permettront aux abeilles de s'adapter aux conditions toujours changeantes (voire défavorables) de notre environnement; dont l'artificialisation est croissante.

Garder des souches rustiques, c'est se doter d'une garantie pour le maintien des abeilles donc de l'apiculture, qu'elle soit en amateur ou professionnelle.

■ Guillaume Lemoine, "Ne serions-nous pas un peu responsables de nos malheurs ?", *Abeilles en liberté*, n° 1, janvier 2019



▲ Les abeilles produisent elles-mêmes de la cire, pas besoin de leur en donner !

Faut-il continuer de manger du miel ?

En France, la consommation de miel atteint 40 000 tonnes par an soit, en moyenne, 600 grammes par habitant·e. Seulement 25 % de la population française ne consomme pas de miel. En 2018, le volume de récolte de miel en France est estimé entre 18 000 et 20 000 tonnes, selon l'*Union nationale de l'apiculture française (Unaf)*. La production reste malgré tout menacée par une concurrence accrue des importateurs étrangers (principalement l'Argentine et la Chine). Ces derniers pratiquant des prix bien en dessous des coûts de production du miel français. Selon l'*Unaf*, ces importations seraient de l'ordre de 30 000 tonnes par an, l'exportation étant pratiquement inexistante. Cela joue sur les prix : le miel importé coûte moins cher que le miel local. Alors que le prix moyen du miel chinois s'élevait à 1,24 euros/kg en 2019, — avec de fortes suspicions d'ajout de sirop de sucre, voire de présence de pesticides dans un produit issu pour une très grande partie de l'apiculture intensive

—, le coût de production moyen en Europe atteignait 3,90 €/kg en 2018. L'Assemblée nationale a adopté, le 27 mai 2020, une loi imposant la mention des pays d'origine sur les étiquettes des pots de miels et de gelée royale importés. Cette loi, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021, permettra peut-être d'éclairer l'achat mais une question se pose : au vu des ressources, et dans l'idée de préserver les abeilles, peut-on manger des tartines miellées tous les matins ? Le miel est une ressource limitée et c'est la seule ressource alimentaire naturelle des abeilles. L'apiculture naturelle permet d'extraire du miel sans donner d'additif à ces dernières, mais ne peut assurer une consommation quotidienne. Les personnes vegan lui ont préféré le sirop d'agave ou d'érable afin de ne pas consommer un produit issu de l'exploitation animale. Réduire sa consommation tout en se renseignant sur le miel acheté peut être une autre option.

INVERSER LA TENDANCE

Il existe tout un ensemble de choses à faire pour inverser la tendance à moyen et long terme. Le fleurissement des villes, par exemple. Des gestes simples sont à encourager comme consacrer une part conséquente de nos pelouses stériles à des plantes sauvages mellifères (trèfle, brunelle, pissenlit, etc.).

La création d'un réseau de ruches de biodiversité, provenant d'essaimage et non de division, a du sens car leurs besoins sont bien moins importants : elles n'ont besoin que du miel nécessaire à leur alimentation, pas à la production pour un apiculteur. En dix, vingt ou trente ans, on obtiendra des résultats en changeant nos pratiques, même si l'effet n'est pas immédiat, et des souches d'abeilles plus résistantes. Deux ou trois essaims sont suffisants pour entretenir une lignée. Près de chez nous, par exemple, on trouve six essaims ensauvagés dans le même bâtiment. On a là un réservoir génétique d'individus adaptés à leur milieu et donc plus résistants, plus résilients.

Il est primordial de préserver les écotypes locaux (races locales) de l'abeille noire, en leur ménageant des territoires (les conservatoires) et en faisant en sorte que ces territoires soient

nourriciers, afin que les abeilles puissent se reproduire naturellement. En choisissant des modèles de ruches mieux adaptés à leur biologie, on donnera un peu de respiration à l'espèce.

L'apiculture souffre des mêmes maux que l'agriculture — il n'est d'ailleurs pas anodin qu'elle dépende du ministère en charge de l'agriculture alors qu'elle est un patrimoine naturel commun et devrait, à ce titre, être placée sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement. Les abeilles sont emblématiques de ce qui se passe de façon plus globale : perte de biodiversité, changement climatique, dégradation de nos repères culturels, perversion de notre rapport à la nature, etc. Nous devons changer de cap, c'est la principale leçon de l'épisode Covid 19. On doit agir rapidement, car l'inertie d'un système vivant fait qu'on a besoin de temps pour enrayer un mouvement de déclin. Plus on tardera à prendre les bonnes décisions, plus le prix à payer sera élevé... René Dumont ne disait rien d'autres au début des années 1970. Que de temps perdu ! Pour autant (oh temps !), il est important de ne pas se décourager et, ensemble, de continuer de nous battre.

Bernard Bertrand ■

Conseils pour une apiculture naturelle

À rebours de l'apiculture conventionnelle qui cherche avant tout à produire du miel, l'apiculture naturelle se propose de reléguer la question de la production au second plan pour se concentrer sur l'autonomie et la liberté des abeilles.

UNE LARGE MAJORITÉ D'APICULTRICES, PROFESSIONNELLES ou amateur-es, traitent les colonies contre le varroa, les nourrissent au sucre abondamment par peur de les voir périr l'hiver, changent les reines de manière systématique afin de garder une bonne productivité, importent des reines sélectionnées afin d'optimiser la production, fournissent la cire aux abeilles afin de leur faciliter le travail, etc. L'apiculture

naturelle, très hétérogène, propose de questionner l'apiculture sur tous ces points clés. La production de miel devient ainsi secondaire, l'autonomie et la liberté de la colonie étant la priorité. Cela se traduit par quelques éléments concrets, qui seront appliqués de différentes manières et à différentes échelles selon les apicultrices.



Mathieu Angot

▲ Limiter les visites

Visiter la ruche perturbe forcément les colonies. La température baisse; les phéromones (odeurs servant à communiquer entre abeilles) sont brassées par le courant d'air, la propolis (sève de bourgeons ramennée par les abeilles et servant à assainir la ruche) est cassée... Parfois, des abeilles sont même écrasées. Il faut favoriser l'observation avant toute intervention plus intrusive.



Mathieu Angot

▲ Laisser la propolis là où les abeilles la mettent

De nombreuses apicultrices grattent, à chaque visite, la propolis afin de faciliter leur intervention. Or, dans la nature, la propolis joue un rôle décisif: elle assainit la ruche et prévient éventuellement les maladies. Laisser la propolis partout où les abeilles décident d'en mettre est une évidence en apiculture naturelle.



Mathieu Angot

▲ Ne plus donner de cires

La cire est produite naturellement par les abeilles. Or, l'apicultrice conventionnelle insère depuis bien longtemps de la cire d'abeille reconditionnée, gaufrée afin de ne produire que des ouvrières, éviter que les abeilles consomment une partie du miel récolté pour le transformer en cire (gain de temps et gain de miel) et avoir des cadres droits et "bien construits", ce qui facilite son travail au rucher. Mais cette cire gaufrée a plusieurs défauts:

- dix fois plus épaisse, elle limite la cohésion de la colonie en empêchant le passage des vibrations, des phéromones, qui sont des moyens de communication entre les abeilles;
- elle contraint la construction des cellules, en obligeant à produire des ouvrières. Dans la nature, on décompte 15% de cellules de mâles, ce qui est rarement le cas dans une ruche conventionnelle;
- elle peut introduire des produits non désirés: depuis quelques années, on découvre qu'en plus des molécules de produits phytosanitaires présents dans certaines cires, des commerçants peu scrupuleux la coupent avec des produits issus de l'industrie pétrolière, moins onéreux;
- elle allège le travail des cirières, ce qui peut créer un déséquilibre dans la colonie. En effet, lorsqu'une caste de la colonie se retrouve sans activité, c'est une cause d'essaimage possible.



▲ Accepter la sélection naturelle

En apiculture conventionnelle, on échange souvent les cadres entre les colonies, afin d'avoir un cheptel de ruches homogènes. Cela masque les défauts des reines et permet à des colonies faibles de se reproduire, donc de transmettre ces faiblesses aux autres. La nature, impitoyable, ne permet qu'aux souches les plus adaptées de survivre.

Il y a encore bien d'autres démarches en apiculture naturelle : limiter ou éliminer les traitements contre le varroa, ne plus transhumer les ruches, limiter le nombre des colonies dans un même endroit, limiter la taille des ruches et choisir de plus petits modèles, réduire ou éliminer toute récolte de miel, ou encore ne donner que des nichoirs aux abeilles puis ne plus les déranger.



▲ En amateur·e ou en pro, les enjeux diffèrent

Chaque apicultrice peut mettre en place une apiculture plus naturelle, particulièrement s'il ou elle fait partie des 95% d'apicultrices amateurs, dont les revenus ne dépendent pas de leur récolte de miel. Pour les professionnelles, la transition est plus complexe, mais des exemples existent d'apicultrices de métier qui ont abandonné les cires reconconditionnées et réduisent le nourrissage des colonies grâce à des techniques nouvelles. Pourquoi devoir planifier chaque mètre carré et le mettre en production, alors que nous savons désormais que ce qui manque aux abeilles, c'est juste un monde plus ensauvagé, dans lequel elles ont vécu quelque cent millions d'années avant l'arrivée de l'humain sur terre ?

Mathieu Angot, formateur en apiculture naturelle ■

Pour aller plus loin

- Le réseau de l'apiculture naturelle : www.apiculture-naturelle.net. Réseau de mise en relation dédié aux apiculteurs pratiquant une apiculture respectueuse des abeilles.
- Olivier Duprez, *Élever des abeilles en ruche Warré*, éd Rustica, 2016, 80 p. L'auteur est formateur en apiculture naturelle au *Rucher-école, villa le Bosquet*, 14510 Gonneville-sur-Mer, tél. : 02 31 87 36 63, www.rucherecole.fr
- Pierre Javaudin, *Une ruche dans mon jardin*, Larousse, 2020, 144 p.
- Céline Locqueville, *Ruches refuges*, Ulmer, 2020, 160 p.
- Alain Péricard, *L'Abeille et la ruche - manuel d'apiculture écologique*, Ecosociété, 2019, 306 p.
- Thomas Seeley, *La Démocratie chez les abeilles*, édition Quae, 2017, 216 p.

L'absurdité de l'apiculture connectée

Les technologies informatiques permettent-elles une meilleure compréhension des abeilles et donc participent-elles à la préservation de celles-ci ? C'est ce que soutiennent de nombreuses start-up, mais aussi des apicultrices amateurs ou pro, qui ont de plus en plus recours à des balances connectées sous la ruche, des caméras et autres connexions réseau qui transfèrent chiffres et données à leurs smartphones et ordinateurs. Les graphiques et les courbes remplacent alors les visites régulières et l'appréciation sur le terrain. Des entreprises comme *Label Abeilles* ou *Bee Smart Technologies* se targuent de révolutionner l'approche apicole en permettant de réorganiser les pratiques et les savoir-faire. C'est une erreur. Comme l'analyse Robin Mugnier, "les données numériques échouent à se substituer aux interprétations issues des savoirs apicoles classiquement développés jusque-là. L'observation du travail des apiculteurs montre que les données numériques, lorsqu'elles ne sont tout simplement pas reléguées au second plan, restent finalement soumises à des savoirs qui leur préexistent pour devenir intelligibles". Nouvelle manne financière pour start-up et appât tentant pour apicultrice amateur·e, la technologie ne sert, au final, qu'à nous éloigner d'une compréhension empirique du monde des abeilles, de son fonctionnement, et du plaisir de les observer patiemment.

■ Robin Mugnier, "L'apiculture numérisée et connectée", *Le Monde en pièces*, La Lenteur, 2019, 144 p.





▲ Les plantes mellifères : le garde-manger des abeilles.

Planter des arbres pour les abeilles

Yves Darricau est ingénieur agronome, consultant, apiculteur et planteur d'arbres. Il a publié *Planter des arbres pour les abeilles - l'api-foresterie de demain* (Éditions du Terran) pour informer le public sur l'alimentation des abeilles en cette période de réchauffement climatique et d'agriculture plutôt agressive vis-à-vis des abeilles. Entretien avec un défenseur de la pollinisation.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE A DES conséquences concrètes sur la végétation : "Un degré de plus, c'est 8 à 10 jours d'avance pour la floraison." Le tilleul et le châtaignier fleurissent plus tôt, et c'est une véritable punition pour les abeilles, qui se retrouvent sans nourriture entre les floraisons réglées par la température (qui avancent donc au fur et à mesure du réchauffement) et les floraisons qui dépendent de la durée du jour (donc fixes, comme le lierre grim pant). Le réchauffement en hiver fait aussi sortir plus souvent les abeilles, qui consomment alors de l'énergie et du miel en vain, puisqu'il n'y a pas de fleurs. Résultat : les insectes sont en manque de fleurs sur des périodes de plus en plus longues.

LES ABEILLES AUSSI SOUFFRENT DE "MALBOUFFE"

"Le problème des insectes et donc des oiseaux, des batraciens, de toute la chaîne alimentaire, c'est à la fois l'habitat (endroit où s'abriter) et l'alimentation." Une flore amoindrie et appauvrie représente moins d'habitats et moins de nourriture (vers, insectes) pour les oiseaux et les insectes. La disparition des abeilles est, selon lui, due

à un effet cocktail : les virus et parasites, les pesticides, certes, mais aussi "les déficiences alimentaires, qui doivent être mises en avant". L'auteur préconise donc l'enrichissement de la flore locale.

La flore fournit le nectar à la base de la cire et du miel, le pollen renferme les protéines, les résines permettent de produire la propolis qui aseptise la ruche. Les abeilles n'ayant un rayon d'action que de deux à trois kilomètres autour du rucher (pour les abeilles sauvages, c'est encore moins), les grandes étendues de monoculture (colza, maïs, blé), associées à la baisse des espaces "sauvages" (haies, fossés, bosquets, prairies, jachères...) diminuent la diversité alimentaire globale.

ADAPTER LA PALETTE VÉGÉTALE, ET VALORISER TOUS LES ESPACES

Les petits bosquets champêtres et autres espaces délaissés sont partout dans nos paysages. Il y en a même au milieu des plaines de la Beauce, et ils sont laissés sans entretien, en déshérence. Mais "on peut tirer profit écologique de ces espaces perdus pour l'agriculture. Les fossés et les berges pourraient être arborés, les bords de route laissés tranquilles pour qu'ils fleurissent, les lisières forestières



▲ Le tilleul du japon, une ressource pour les abeilles... et nos tisanes !

valorisées par des espèces diversifiées". Idéalement Yves Darricau conseille d'enrichir, de compléter, la végétation locale avec "2 ou 3% d'arbres à floraisons estivales, en juillet ou août, apportant ainsi leurs services au moment où la flore locale décline fortement. Ils permettraient de combler le trou allant de la floraison des tilleuls et châtaigniers à celle du lierre grimpant. On pensera ensuite à des arbustes à floraisons hivernales (2 à 3%), qui combleront le trou de l'hiver jusqu'à l'arrivée du printemps et des pissenlits". Ces végétaux qui fleurissent hors saison existent. Ils sont dans nos parcs et nos villes et doivent intégrer la palette champêtre : pour les arbres, il y a le sophora, le koelreuteria (savonnier), le tetradium (arbre à miel) et les tilleuls asiatiques tardifs (tilleul d'Henry, tilleul du Japon).

SÉLECTIONNER LES VÉGÉTAUX

Si la science a su sélectionner des pommiers pour la gastronomie, "l'apiculture à venir mériterait bien une sélection des arbres sur le nectar et le pollen, et la création de cépages mellifères et nectarifères!". L'idée est de mobiliser la recherche sur l'introduction et la création de variétés d'arbres mellifères, "à intérêt écologique". Yves Darricau évoque ainsi la possibilité de sélectionner des arbres non plus selon des critères de productivité, de goût ou d'esthétique, mais pour leur floraison longue : "Les arbres urbains sont des réussites de sélection. On a réussi à faire des arbres qui permettent de garer un maximum de voitures (ainsi, le sophora urbain est une création qui pousse droit et, en plus, il fleurit longtemps, un mois environ, pour le plaisir des citadins)". Les arbres "affectent en profondeur la biodiversité qui les entourent" en plus d'offrir un abri, des fruits et des fleurs, et leur productivité mellifère est bien supérieure à celle des plantes annuelles et vivaces des jachères. Yves Darricau cite en exemple le cyprès,

produisant un pollen précoce que les abeilles vont chercher, et en conclut : "Même un arbre tout seul au milieu de nulle part a une utilité. Il faut penser aux haies et à l'agroforesterie, mais il faut aussi passer à une échelle plus diffuse géographiquement."

CRÉER DES ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ

Il faut penser aussi à des îlots de biodiversité implantés sur les délaissés agricoles, qui seraient conçus comme des bosquets à végétation très diversifiée. De telles petites infrastructures écologiques sont aussi envisageables en situation foncière très contrainte (par le microparcellaire ou le coût du foncier). Ces lieux délaissés et autres bosquets forestiers abandonnés appartiennent pour partie au domaine public et pour partie au domaine privé. On pourra partout s'en assurer la maîtrise en utilisant les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), et en s'inspirant d'un dispositif expérimental mené pendant trois ans en Île-de-France. On y a créé un droit de préemption des parcelles forestières de moins de trois hectares, au profit de la Safer de la région. Invoqué à 198 reprises "pour la protection et la mise en valeur de la forêt", ce dispositif a permis d'éviter que 105 ha de petites parcelles dispersées, aux mains de particuliers, finissent par être défrichées et revendues pour des projets urbanistiques divers. Ce droit pourrait aussi permettre d'acquiescer ces îlots dont la gestion serait déléguée à des acteurs intéressés par les services écosystémiques et par la pollinisation (syndicats et associations d'apiculteurs, de naturalistes, coopératives agricoles, etc.), à condition que la gestion écologique des dites parcelles respecte la flore, la fonge, la faune et les habitats en place.

Anaïs Zarkaoui ■



■ Yves Darricau, *Planter des arbres pour les abeilles - l'api-foresterie de demain*, Éditions du Terran, 2018



Eric Tourment

▲ Rucher sur les toits de Londres.

Les abeilles citadines : La fausse bonne idée

On voit fleurir des ruches dans un nombre grandissant de villes. Sous prétexte de soin apporté à la biodiversité, des entreprises ou collectivités proposent l'installation de ruchers et autres colonies. Intérêt ou niche économique ?

Pour aller plus loin :

■ Guillaume Lemoine, "Faut-il favoriser l'abeille domestique en ville et dans les écosystèmes naturels ?", *Abeille de France*, n° 1016, septembre 2014

Paris : trop de ruches !

Depuis quelques années, des associations ont fait la promotion de l'installation des ruches en ville. Mais encore faut-il qu'il n'y en ait pas trop, car dans ce cas les abeilles font fuir les autres insectes pollinisateurs, entraînant une baisse de la biodiversité, notamment de la faune sauvage. Un recensement à Paris a montré qu'il y avait plus de 1500 ruches en 2020, soit 15 ruches au kilomètre carré, alors qu'il ne faudrait pas dépasser une densité de 5. Malgré les alertes des scientifiques, le nombre de ruches est toujours en hausse.

DANS UN CONTEXTE D'APPAUVRISSMENT de la flore et de désert ou d'uniformisation agricole, des espaces urbains fleuris toute l'année et peu contaminés par les pesticides représentent, pour des apicultrices, une abondante source de nourriture pour leurs colonies d'abeilles. Qu'en est-il de l'impact sur les insectes sauvages déjà présents ? Qui sont les espèces véritablement en danger ?

À QUI PROFITE LA RUCHE ?

On présente l'introduction d'abeilles domestiques comme un geste environnemental, favorisant la biodiversité. Pourtant, les végétaux présents en ville n'ont vraisemblablement pas de problèmes pour se reproduire : il n'existe pas, en milieu urbain, d'espèce rare ou en danger dont la survie dépende des pollinisateurs. Il semble que la flore sauvage n'ait pas besoin de telles introductions pour se reproduire. Ce sont plus vraisemblablement les abeilles sauvages et autres insectes pollinisateurs qui y ont contribué jusqu'à maintenant.

L'installation de ruches en ville semble donc plus profiter à des opérations de communication qu'à la biodiversité, et ces pratiques de *greenwashing* ne rendront pas les entreprises plus écolos...

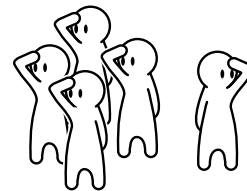
UNE CONCURRENCE POUR LES VARIÉTÉS LOCALES

L'abeille domestique se concentrant sur une gamme limitée de végétaux (les plus productifs), son travail de butinage est moins intéressant que celui des autres

espèces. Et, avec un rayon d'action plus étendu (3 km) que celui des abeilles sauvages (de 100 à 300 m), elle constitue une concurrence dans l'accès à la nourriture : les populations de pollinisateurs sauvages (autres espèces d'abeilles comme les bourdons, papillons, etc.) diminuent systématiquement en présence d'*Apis mellifera*. Elles augmentent au contraire dès que l'on enlève les colonies. Introduire des ruches, et donc augmenter le nombre d'abeilles, va à l'encontre de la sauvegarde de la biodiversité, puisque ces abeilles importées et/ou sélectionnées concurrencent fortement les écotypes d'*Apis mellifera mellifera*, les abeilles noires de l'ouest-européen, propres à chaque terroir. Cela introduit en outre des gènes exotiques dans les dernières colonies et, bien sûr, cela pénalise directement les autres insectes pollinisateurs qui, eux, sont en danger et véritablement utiles au processus de pollinisation. Installer des ruches en ville permet de produire du miel, pas de sauver les abeilles !

En bref : si vous voulez vraiment faire un geste, réduisez la fréquence de vos tontes, acceptez trèfles et pissenlits dans vos pelouses, et lierre grimpant sur vos arbres et murs, plantez des haies champêtres, à la campagne comme en ville, favorisez plutôt des végétaux mellifères (lavande, romarin, bourrache) et diversifiés pour produire une nourriture abondante et disponible toute l'année, et n'utilisez pas de produits chimiques. De ce point de vue, le plan "zéro phyto" des villes est d'ailleurs bien plus efficace que l'introduction de ruches qui, elles, réduisent les ressources alimentaires des pollinisateurs sauvages. Installer des ruches en ville est une fausse réponse aux problèmes de notre environnement.

Anaïs Zarkaoui ■



À Correns, dans le Var, le bio est un mode de vie

La municipalité et les 900 habitant-es de Correns, dans le Var, près de Brignolles, prônent depuis vingt-cinq ans le bio comme une véritable philosophie.

Le virage vers une culture biologique a été pris alors que ses vigneron·nes, qui composent majoritairement le paysage agricole de la région, étaient en difficulté économique. "Le vin que nous produisions n'intéressait plus", dit Michaël Latz, maire depuis 1995. "J'ai proposé à la coopérative de passer en bio en 1995. À l'époque, beaucoup dans le département nous ont pris pour des fous". Fabien Mistre, président de la cave coopérative 100 % bio, se félicite de l'arrivée de nouvelles paysan·nes ces dernières années. Chevrière·e, apicult·rice ou encore maraîchère bio, tou·tes ont été séduit·es par cette initiative et sont venu·es s'installer sur les terres communales, rajeunissant la population au passage. Léa Brunet, éleveuse de poules pondeuses et poulets de chair, partage cette conscience écologique. "Le bio était une évidence. À Correns, les paysans sont soutenus par la population et par la municipalité", dit la trentenaire.

Une biodiversité cinq fois plus riche que dans les villes voisines

Cette étiquette "bio" a incité d'autres chef·fes d'entreprises à s'installer dans la bourgade, à l'image d'une coiffeuse. Elle a fait le pari d'utiliser des produits naturels comme des colorations végétales il y a une dizaine d'années. "Pour moi, le bio c'est un ensemble, cela passe aussi par l'écoconstruction", enchérit le maire, qui montre dans une salle de réunion de la mairie les murs recouverts de peintures issues de colorants naturels. De plus, la pose de 4 000 mètres carrés de panneaux solaires rend la commune électriquement autonome. L'école a même été certifiée "éco-école" par l'Éducation nationale pour son programme pédagogique sur l'environnement.

Cela se traduit notamment dans les assiettes des 80 élèves. La cantine sert des repas à 70 % bio et souvent végétariens. "Apprendre aux enfants à bien manger est essentiel", affirme le maire. "C'est la façon dont on nourrit les jeunes qui déterminera la société de demain. À chaque repas, on leur explique d'où viennent les aliments et ils apprennent à ne pas gaspiller en pesant leurs déchets."



Michaël Latz, maire de Correns depuis 25 ans, se déplace à vélo.

Mais le conseil municipal n'est pas seul à porter à bout de bras cette politique durable. La cinquantaine de membres de l'association de démocratie participative Agenda 21 a mis en place des jardins partagés gratuits sur 1 500 mètres carrés et a permis l'installation d'un système de diminution de l'éclairage public dès 22 heures, qui consomme deux fois moins d'électricité qu'auparavant.

Toutes ces initiatives ont transformé les paysages de Correns, qui présente une biodiversité cinq fois plus riche que dans les villes voisines, selon l'Institut Méditerranée de biodiversité et écologie. L'élimination des produits phytosanitaires et insecticides a permis une grande richesse d'espèces animales et végétales. "Regarde ces orchidées rares au milieu des plants de vigne, montre Marie, une habitante. C'est quelque chose que nous ne pouvions pas voir avant."

► Pour aller plus loin : Silence, n°342, janvier 2007, "Correns, premier village bio de France", Michel Bernard, p.28

En partenariat avec: www.reporterre.net



Médias

♦ **Socialter**, n° 40, juin-juillet 2020, 6,50 €. Le dossier du bimestriel interroge de façon plurielle et documentée les enjeux du tourisme de masse et de la mondialisation. L'épidémie du Covid-19 a bouleversé notre rapport au voyage, mais les pratiques vont-elles changer ? Quid d'une décroissance du secteur aérien ? Peut-on voyager autrement, les trains de nuit vont-ils de nouveau s'imposer comme mode de transport européen ? Autant de questions d'actualité auxquelles la revue apporte des pistes de réflexion fertiles.

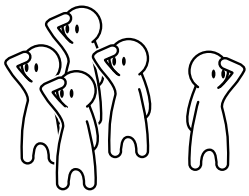
♦ **Les Autres possibles**, Caserne Mellinet, 4 place du 51^e régiment d'artillerie, 44 000 Nantes, <https://lesautrespossibles.fr>. Les Autres possibles, c'est un média papier mensuel nantais à nul autre pareil. Il se présente sous la forme d'une carte pliée en 16. Lorsqu'on la déplie, d'un côté des

articles, de l'autre une carte artistique, à chaque fois consacrée à une thématique à Nantes et ses alentours : carte des ressourceries, des bidonvilles, des guinguettes, de la ville privatisée, des parcours d'exil, de l'échange sans argent, etc. À 2 € seulement, chaque numéro est un bel objet qui marie dimension artistique, analyses et engagements. Aujourd'hui les animatrices de ce média indépendant ont besoin d'augmenter le nombre des abonné·es (à 16 €) pour pouvoir continuer l'aventure. Il serait très dommage de vous en priver.

♦ **Public Eye**, n° 24, juin 2020, journal d'enquête bimestriel. Le travail de l'ONG suisse Public Eye, qui œuvre à davantage d'équité et de respect des droits humains dans le monde, est toujours très documenté et éclairant. Ce numéro revient sur différentes facettes de la pandémie de Covid-19, sur sa gestion qui a eu pour conséquence pour des milliards de personnes

d'être privées de leur moyens de subsistance. Loin d'être démoralisante, la revue développe ensuite de nombreuses pistes d'action pour un monde plus juste et solidaire, des biens publics à l'urgence d'un monde plus résilient.

♦ **Sensibilités**, n° 7, Histoire, critique & sciences sociales, éd. Anamosa, août 2020, 180 p. 22 €. Thème du numéro : la place du sensible dans la politique. Comment nos intuitions (notre intelligence émotionnelle) s'expriment dans nos engagements politiques. Loin des démarches de "développement personnel", il s'agit ici de montrer comment nos émotions sont présentes. Les textes sont hétérogènes : cela va du 10^e au 21^e siècle. Avec un beau cahier photographique sur les Gilets jaunes (mouvement émotionnel ?) et une analyse en BD de la perception que les enfants se font de la politique à travers ce que leur disent leurs parents, la télé, leurs enseignant-es...



Alternatives

» Ariège

L'écovillage de Sainte-Camelle



À Saint-Victor-Rouzaud, une quinzaine de personnes habitent collectivement une belle ferme rénovée du 19^e siècle, entourée de 18 ha de terres et forêts. C'est Dane et Alain qui ont investi en 2011 ces bâtisses alors quasiment à l'abandon, mais avec une vue imprenable sur les Pyrénées. Peu à peu, les espaces sont rénovés, et dès 2012, un chapiteau en bois est construit pour accueillir des groupes, puis le fenil est transformé en gîte pour 17 personnes. Après plus de 7 ans de chantier, la ferme dispose de nombreux espaces indépendants en pierre ou en terre crue, de toilettes sèches et de douches solaires, mais aussi d'un beau verger de variétés rustiques, de deux ânes et d'un cheval. Le quotidien est autogéré et la vie à Sainte-Camelle est une constante expérimentation. Tout au long de l'année ses habitant-es proposent des visites du lieu, des stages d'initiation à la vannerie ou encore des ateliers d'écriture.

♦ *Lieu-dit Sainte Camelle, 09100, Saint-Victor-Rouzaud, contact@saintecamelle.fr, <https://ecovillagetestecamelle.fr>*

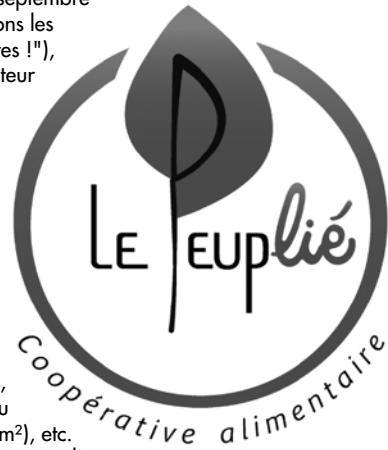
Pilule rouge, le guide alternatif de Nice

Nice, une ville de combats et d'alternatives ? Si vous avez encore des doutes à ce sujet, ce guide de 52 pages à prix libre vous le confirmera. Empreint d'un humour corrosif, il répertorie de nombreuses adresses autour de la culture, de la solidarité, des droits humains, de l'écologie sans oublier les bars, les collectifs étudiants et les lieux associatifs et culturels de la ville et de ses environs. De la *Maison des semences paysannes* au collectif *Punk et paillettes* pour une culture LGBT non formatée, des nombreux jardins partagés au *Groupe de réflexion et d'action féministe*, il y en a pour tous les goûts. On le trouve à Nice dans les lieux alternatifs ou sur <http://pilulerouge.org>

» Amiens

Le Peuplié, pour autogérer son alimentation

Une épicerie sans caisse, sans échanges d'argent au moment de l'achat, sans clients et sans salarié-es ? C'est ce que réalise la coopérative alimentaire *Le Peuplié* à Amiens depuis 2018. S'inspirant très largement de l'expérience de la *Diony Coop* à Saint-Denis (voir le dossier de *Silence* n° 470, septembre 2018, "Autogérons les coop' alimentaires !"), le groupe fondateur d'une vingtaine de personnes a fait le choix de ce modèle simple et autogéré, où chaque coopérat-riche s'implique à sa mesure dans les commandes aux fournisseurs, la gestion du lieu (un local de 80 m²), etc.



"Le fonctionnement est d'une grande simplicité : chaque coopérateur verse une contribution d'avance pour participer à la constitution d'un stock de marchandises, note, lui-même, au fur et à mesure ses achats sur sa fiche, renfloue lorsque son crédit s'épuise et ainsi de suite", explique *Le Poing Noir*, journal libertaire local. Aujourd'hui la coop' propose près de 900 références permettant de couvrir pratiquement tous les besoins et comprend 185 coopérat-rices.

♦ *Le Peuplié, 161 rue Dejean, 80 000 Amiens, contact@lepeuplier.org.*

L'essor des coopératives funéraires

Face à un marché funéraire aux pratiques capitalistes parfois agressives envers les personnes en deuil, des agences funéraires sous forme de coopératives se développent, garantissant une gestion désintéressée et des valeurs humaines fortes. En 2016 naissait la première coopérative funéraire de France, à

Nantes, qui compte 300 sociétaires. En 2019, la coopérative *Syprès* était créée à

Bordeaux tandis que la coopérative funéraire de Rennes célébrait ses premières funérailles début 2020. La dimension écologique est présente, par exemple à Bordeaux où *Syprès* incite à limiter l'embaumement des corps avec des produits chimiques, propose des cercueils en carton ou

en bois plus écolo. D'autres coopératives sont en projet à Dijon, Strasbourg, Angers et Caen.

- ♦ *Coopérative funéraire de Nantes, 7, Rue Louis Blériot, 44700 Orvault, tél. : 02 85 52 38 39, www.cooperative-funeraire.coop.*
- ♦ *Coopérative funéraire de Rennes, 3, rue du Morbihan, 35 700 Rennes, tél. : 02 99 36 13 49, www.lacoopfunerairederennes.fr.*
- ♦ *Syprès, l'alternative funéraire, Bordeaux, tél. : 09 82 33 22 35, <http://sypres.fr>.*
- ♦ *Coopérative funéraire dijonnaise, www.infofunerairedijon.fr.*
- ♦ *Coopérative funéraire d'Angers, apcf49@protonmail.com.*
- ♦ *Voir aussi "Humusation et transition écosociétale", Eina, Silence, n°478, mai 2019.*



coopérative funéraire de Rennes

Écoconstruire en Normandie

L'ARPE, Association régionale pour la promotion de l'écoconstruction en Normandie, est un réseau qui agit pour la promotion des pratiques de construction saines, écologiques et autonomes en énergie. Elle accompagne particuliers et professionnel-les vers des démarches de construction en paille, chanvre ou terre. Elle anime également la constitution du *RePAAR, Réseau Pluriel de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation en Normandie*, et le *Club régional de l'écoconstruction*. On trouve sur son site internet une cartographie des act-rices de l'écoconstruction en Normandie qui répertorie les ressources et les professionnel-les des différents corps de métier.

- ♦ *ARPE Normandie, Maison des Solidarités, 51 Quai de Juillet, 14000 Caen, tél. : 02 31 34 57 24, <https://arpenormandie.org>.*
- ♦ *RePAAR, repaar@arpe-normandie.com*

» Belgique

Vert d'Iris International

Coopérative alimentaire basée à Anderlecht, *Vert d'Iris International* produit des légumes et en assure la distribution en vente directe ou via des filières courtes bruxelloises. Chaque semaine, on peut consulter l'offre en fruit et légumes et faire son choix. La coopérative gère deux potagers agro-forestiers : *Betteraves enz* (37 ares) et un terrain derrière le restaurant *InnRGreen* (90 ares). Elle propose aussi d'installer facilement des "bacs de cultures", potagers urbains passe partout, poches potagères en milieu urbain. Le potager mobilise particulièrement des étudiant-es en entrepreneuriat social pour l'alimentation durable qui partagent leur temps entre le maraîchage, les travaux au potager et la formation plus théorique. Mais la coopérative accueille aussi volontiers des bénévoles plus ou moins expérimenté-es pour faire vivre les potagers !

♦ *Vert d'Iris International, rue de Liverpool 61, 1070 Anderlecht, info@vertdiris.net, <https://vertdiris.net>*



Semences paysannes en liberté conditionnelle

Par une loi votée le 10 juin 2020, l'achat de semences paysannes non-inscrites au registre officiel des semences est autorisé pour les jardiniers amateurs seulement. Cette décision consolide un droit d'usage qui avait été établi dès 2014, dans une atmosphère de rapport de force avec les firmes agro-semencières attachées à leur monopole. Mais la loi exclut de cette liberté d'échanger les semences toute activité destinée à la commercialisation, en réduisant son usage aux cultures liées à la consommation personnelle. Par ailleurs elle exclut encore les échanges de plans maraîchers non-inscrites au catalogue des semences. C'est ce qui s'appelle aller à tout petits pas dans la bonne direction...

L'école d'agroécologie voyageuse

L'association *Les Agron/Hommes* cherche à promouvoir une transition des systèmes agricoles vers l'écologie. Elle a lancé en septembre 2020 un programme d'accompagnement d'un an destiné aux jeunes souhaitant enrichir leur parcours d'études en aidant les fermes dans leurs projets de transition agroécologique. La première promotion comprend 15 personnes. L'ambition est de démultiplier l'initiative dans les années à venir pour relever le grand défi de la transition agricole : 40 % des agriculteurs vont partir à la retraite d'ici 2030. Par qui et par quels types de projets agricoles vont-ils et elles être remplacés ? Chaque étudiant·e choisit une thématique pour son parcours de ferme en ferme : agroforesterie, conservation des sols, mais aussi vidéo, etc. La formation se compose de deux mois ensemble avec des intervenant·es et la co-construction du parcours, de 8 mois dans des fermes, et d'un mois final de partage et de construction de la suite. Pour relever le défi de la pérennisation et du développement de cette initiative, *L'école d'agroécologie voyageuse* recherche des financements.

◆ Contact : <https://lesagronhommes.com>



Les pesticides toujours en hausse !

Le *Commissariat général au développement durable* a publié en mai 2020 les chiffres officiels des ventes de pesticides en France en 2018. Malgré tous les effets d'annonce des gouvernements successifs qui se présentent plus écologistes les uns que les autres, les ventes ont encore fait un bond en 2018 ! Elles sont passées de 71 200 tonnes en 2017 à 85 800 tonnes en 2018. La Gironde et la Marne arrivent en tête. Les achats du seul glyphosate ont augmenté de 25 % en 10 ans.



Interdiction de la publicité : commençons par les plus néfastes pour le climat

Greenpeace-France, le *Réseau Action-Climat* et *Résistance à l'agression publicitaire* publient le 18 juin 2020, un rapport présentant un projet de loi visant à interdire les publicités en commençant par les plus néfastes : celles concernant le transport aérien, l'automobile, les loisirs maritimes, les énergies fossiles. Un sondage réalisé à leur demande montre que 65 % des personnes interrogées seraient favorables à cette interdiction. Le rapport pointe que cela représente un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros par an dont 4,3 rien que pour l'automobile. Les associations appellent les médias à le faire volontairement comme l'a déjà fait *The Guardian* début 2020.

Accord de Paris : le retard français

Le gouvernement s'est certes battu pour obtenir la mise en place de l'Accord de Paris sur le climat en 2015. Mais semble incapable de se l'appliquer. L'enjeu est de faire passer les 445 millions de tonnes équivalent CO₂ émis en 2018 à zéro en 2050. Toutes les émissions ne disparaîtront pas, mais devront être compensées pour devenir un "pays neutre en carbone".

Le premier plan mis en place pour la période 2015-2018 n'a pas été respecté : il y a eu 65 millions de tonnes en trop. La baisse a été d'environ 1 % par an, deux fois moins que prévu. Le gouvernement annonce déjà l'échec de la deuxième phase : alors qu'il était prévu 398 millions de tonnes d'émissions d'équivalent CO₂ en 2023, la planification actuelle admet que ce sera au moins 422 millions... soit une baisse de moins de 1 % par an !

C'est qu'il y a loin du discours à la pratique ! Alors que la rénovation des bâtiments anciens prévoit de passer de 500 000 rénovations par an à 700 000... nous en sommes toujours autour de 300 000. Alors qu'une baisse de moitié des émissions par le secteur aérien est prévue, celui-ci, bien que consommant de moins en moins par avion, consomme globalement toujours plus. Le discours sur l'économie circulaire est enthousiasmant, mais dans la pratique, cela s'avère pratiquement impossible à mettre en place (ce qu'ont toujours relevé les décroissants : la dégradation des objets est le plus souvent irréversible). Dans le domaine de l'énergie, les hésitations sur le nucléaire et le gouffre financier que nous coûte le maintien de programme déments (EPR, ITER, rénovation des anciens réacteurs...) pénalise le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie (soutien maintenu au chauffage électrique, grand gaspilleur d'énergie ; acceptation de la construction d'immeubles de grande hauteur très énergivore).

La tendance politique est de plus en plus "après moi le déluge" : on s'engage sur des objectifs lointains, ce qui évite de constater que ceux à court terme ne sont pas tenus.



NéoNIKlesabeilles...

Barbara Pompili fait bien partie du gouvernement en tant que ministre de la Transition écologique. Non pas parce que son rang, son nom ou ses fonctions auraient pu être publiés au Journal officiel durant l'été, mais parce que, comme tout-e ministre de l'environnement, elle a dû accepter cette règle non écrite qui consiste à avaler d'une seule bouchée un boa constrictor en guise d'amuse-gueule.

En validant le principe d'une dérogation à l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, cette ministre commet une faute politique doublée d'une erreur stratégique : elle accepte que son rang protocolaire ne reflète nullement son poids politique. À l'instar de Nicolas Hulot et bien d'autres ministres d'État, Barbara Pompili reconnaît, au travers de cette première décision, que la protection de l'environnement est sous la tutelle des lobbies, qu'ils soient agricoles, cynégétiques ou nucléaires.

Elle accepte également une certaine forme d'ambivalence, reconnaissant à mi-mots qu'une décision soutenue par la secrétaire d'État de François Hollande, une certaine Pompili Barbara, puisse être remise en cause par la ministre d'État d'Emmanuel Macron, une certaine... Barbara Pompili.

Après plusieurs années à construire un rapport de force ayant rassemblé plus de 200 000 personnes, les associations et apicultrices avaient réussi à faire interdire les insecticides "tueurs d'abeilles", à quelques voix près à l'Assemblée nationale. Parce que notre "démocratie" est encore très loin de s'affranchir de la pression des petit-es chimistes faisant profession d'agroculteur, délais et dérogations ont été prévus. Votée en 2016, l'interdiction des néonicotinoïdes ne devenait effective qu'en 2018 avec la possibilité d'y déroger jusqu'au 1^{er} juillet 2020. Les lobbies avaient donc quatre ans pour se conformer à l'interdiction.



Mais ces lobbies ont le pouvoir du temps. Ils résistent, renâclent, mais ne renoncent jamais. Ils n'ont donc nullement mis à profit ce délai pour trouver des alternatives et changer de pratiques agricoles. Telle la cigale qui chanta tout l'été, ils s'en trouvèrent fort dépourvus lorsque l'interdiction fut venue...

Accorder des dérogations comme le souhaite donc ce gouvernement, c'est donner quitus au double jeu des lobbies qui n'acceptent jamais une décision politique. Ils ne s'y conforment pas et attendent simplement qu'une impasse née de leur attentisme influe sur la décision politique.

Bizutage en règle

Alors que chacun-e sait que la persistance des néonicotinoïdes dans les plantes, les sols et l'eau en font de redoutables toxiques pour les insectes pollinisateurs en général et pour les abeilles en particulier, déroger à l'interdiction de cette famille d'insecticides revient à se conformer à la longue série de ministres de l'Écologie qui œuvrent au mieux à l'édification du moins pire des mondes, acceptant ici les petits pas en avant et là les grands bonds en arrière.

Après avoir intériorisé ce bizutage en règle, cette ministre en ressort affaiblie. Les lobbies mesurent précisément le degré de plasticité de chaque acteur ou actrice et élaborent leur stratégie à l'aune de leur capacité à influencer sur le cours des choses. De fait, le signal adressé par cette ministre est de très mauvais augure, car de cette première décision naît un climat, une ambiance. À peine arrivée, elle est sur la défensive, obligée de se justifier. À l'heure de la nécessaire rupture écologique, le gouvernement Castex a donc réussi un jeu de billard à trois bandes en donnant des gages au lobby agrochimiste tout en affaiblissant d'entrée de jeu sa ministre de la Transition écologique.

Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

» Isère

Victoire à Roybon ! Enfin Pierre part en Vacances

En juillet 2020, la compagnie *Pierre & Vacances* a abandonné son projet de complexe touristique *Center Parcs* à Roybon. Belle victoire contre les projets inutiles, due à la détermination du mouvement d'opposition et aux stratégies complémentaires : *Pierre & Vacances* a reconnu avoir été bloquée à la fois par des recours juridiques et par l'occupation dite "illégal" de son terrain. Revigorée par cette victoire, l'opposition continue contre les autres projets de *Pierre & Vacances* de Poligny, dans le Jura, et du Rousset en Saône-et-Loire.





Agir contre la réintoxication du monde

Un large collectif d'organisations appelle à une journée d'actions le 17 juin 2020 sur tout le territoire pour manifester notre résistance à tous les secteurs et les initiatives que nous identifions comme les plus toxiques, ceux et celles qu'après le confinement, nous ne voulons pas voir redémarrer comme avant.

La carte suivante présente quelques-uns des projets qui ont été ciblés par des mobilisations ce jour-là, via des marches, pique-niques, vélorutions ou encore occupations.

♦ **Morbihan, le poulailler des 178 000 poulets.** La région Bretagne subventionne allègrement, via son "Plan volaille", plusieurs dizaines de projets de poulaillers géants. Exemple, l'extension du poulailler de Plaudren, autorisée par le préfet au printemps 2020, pour aboutir à 178 800 poulets sur 6 000 m², soit 21 à 30 poulets par mètre carré.
Contact : nopplaudren@laposte.net, tél. : 06 81 10 81 76.

♦ **Loire-Atlantique, bétonnage de 110 hectares en bord de Loire.** Au Carnet, un projet d'extension des activités industrielles du Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire est soutenu par collectivités et industriels, sur une zone naturelle abritant 116 espèces protégées.
Contact : <https://stopcarnet.fr>, stopcarnet@retzien.fr.

♦ **Nord, la Friche Saint-Sauveur, espace de respiration sociale et écologique.** Cet espace au centre de Lille accueille de nombreuses personnes en précarité et constitue un lieu d'échanges et de promenade. Il ne doit pas

être transformé en projet immobilier. Contact : <https://parcsaintsauveur.wordpress.com>.

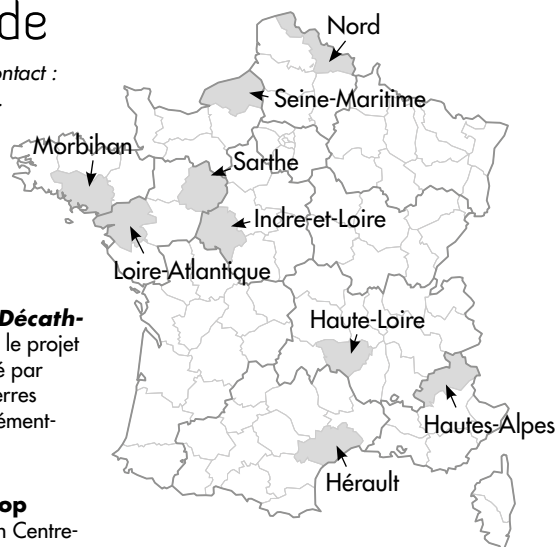
♦ **Hautes-Alpes, Ras le rallye!** Pour l'arrêt du rallye de Monte-Carlo, aberration climatique.
Contact : Société Alpine de Protection de la Nature, 48 rue Jean Eymar, 05000 Gap, tél. 04 92 52 44 50, contact@sapn05.org.

♦ **Hérault, des paysan-nes, pas Décathlon!** Le collectif Oxygène se bat contre le projet de complexe commercial Oxylane porté par l'enseigne sportive sur 20 hectares de terres agricoles dans la commune de Saint-Clément-de-Rivière.
Contact : <https://collectif-oxygene.fr>.

♦ **Indre-et-Loire, 3 millions de trop pour l'aéroport.** Parce que la région Centre-Val de Loire, le département d'Indre-et-Loire et Tours Métropole Val de Loire fournissent 3 millions d'euros d'argent public par an à l'entreprise qui gère l'aéroport de Tours, et que cet argent doit servir au bien commun.
Contact : anvcop21.tours@gmail.com.

♦ **Sarthe, un centre commercial pour accélérer le gaspillage.** Bétonnage de 34 hectares, commune déjà surchargée de commerces périphériques, risques d'inondation et de pollution des nappes phréatiques motivent l'opposition d'habitantes du Mans à ce projet.
Contact : *Les riverains et les amis de Béner*, benervenir@orange.fr.

♦ **Seine-Maritime, contre la destruction de la forêt du Madrillet.** 63 hectares de



cette forêt risquent d'être rasés pour l'extension du technopôle Rouen Madrillet Innovation.

Contact : Youth for climate Rouen, youthrouen@gmail.com.

♦ **Haute-Loire, une route d'un autre siècle.** Contre la déviation de la RN 88, projet qui va coûter 236 millions d'euros à la Région, autant d'argent en moins pour la transition écologique.
Contact : FNE Haute-Loire, 34 route de Roderie, 43000 Aiguilhe, tél. : 07 83 67 92 10, accueil43@fne-aura.org.

► Appel contre la réintoxication du monde, <https://17juin.noblogs.org>.

Les microplastiques, des vêtements jusqu'aux océans

Les microplastiques sont présents dans de nombreux types de vêtements synthétiques (polyester mais aussi nylon et acrylique). Et en particulier dans les vêtements sportifs, où ces microfibrilles sont appréciées pour leurs qualités (élasticité, etc.). Mais elles sont dispersées dans l'environnement à chaque lavage car elles ne sont pas retenues par les filtres des lave-linges et des stations d'épuration en raison de leur petite taille. Résultat : on les retrouve dans les cours d'eau puis dans les océans où les résidus de vêtements constituent un tiers des microplastiques présents. On les trouve ensuite dans les poissons dont certains nourrissent le bétail, et donc dans notre alimentation, et dans nos corps. Ils auront eu le bon goût de concentrer au passage les métaux lourds qu'ils auront rencontré. Les pluies et les neiges les transportent également aux quatre coins du globe. Alors que des mesures européennes ont été prises contre les microplastiques dans les cosmétiques, tout reste à faire au niveau des vêtements. En attendant une action politique pour enrayer leur production, la seule chose à faire est de consommer le moins possible d'habits et de privilégier les fibres naturelles. (*60 Millions de consommateurs n°557, mars 2020*).

» Protections menstruelles, couches et lingettes : Diminuer les déchets

En 2017, il s'est vendu, dans l'Union européenne, 49 milliards de protections menstruelles, environ 33 milliards de couches jetables pour bébé et 68 milliards de lingettes jetables individuelles. Ces objets à usage unique ont d'importantes répercussions sur l'environnement : consommation d'eau, d'énergie, émissions de gaz à effet de serre et surtout une importante production de déchets. Une étude a été réalisée fin 2019 par *Zéro Waste Europe* pour chiffrer cela et étudier des alternatives.

Ces trois produits représentent chaque année 7 832 000 tonnes soit 15,3 kg par habitant-e, soit 3 % des déchets ménagers. Protections menstruelles et lingettes finissant le plus souvent dans les toilettes, une partie de ces déchets file directement dans les rivières et les océans.

Les alternatives ? La coupe menstruelle et les serviettes hygiéniques lavables permettent une réduction des déchets de 99 % et une économie pour l'utilisatrice de 18 à 100 € par an, soit plus de 4 000 € au cours de la vie. L'utilisation de couches réutilisables permet d'économiser de 200 à 2 000 € par enfant (plus il y a d'enfant et plus les économies augmentent, car les couches lavables servent successivement à chaque enfant). Quant aux lingettes jetables, elles n'existent que depuis une vingtaine d'années... on peut donc revenir un peu en arrière en utilisant des gants, des serviettes, des éponges, de l'eau et du savon. L'étude montre une forte disparité sur ce point : dans les pays d'Europe de l'Est, les lingettes ne sont pratiquement pas utilisées.

Les produits alternatifs ne sont pas toujours faciles à trouver, en particulier en France. Il est possible d'avoir des listes de magasins auprès du réseau *Zero Waste France*, 3, rue Charles-Nodier, 75018 Paris, zerowaste.org. Par ailleurs, les serviettes hygiéniques, lingettes et couches jetables peuvent être fabriquées à la maison, à très peu de frais.





Environnement

L'impact des haies sur les sols

Les haies sont souvent citées pour leurs bienfaits écologiques pour freiner le ruissellement entre autres. Dans le même temps on pourrait penser qu'elles pompent de l'eau au détriment des cultures voisines. Une étude britannique parue en 2019 dans la revue *Ecosystems and environment* détaille les bienfaits écologiques de celles-ci. Sur deux ans, plusieurs types de haies ont été suivies de près avec étude simultanée de la haie, de la bande herbeuse et de la culture ou pâture adjacente. Ont été pris en compte la structure du sol, son humidité et son infiltration, sa teneur en CO₂ et en azote, ses éléments minéraux, les populations de vers de terre, les analyses des racines et des champignons. Il en ressort que le sol sous les haies est bien différent des terres voisines cultivées ou pâturées. Il est moins compacté, moins vite saturé en eau donc plus absorbant lors de précipitations importantes. Leur feuillage capte l'humidité ambiante et la transfère dans le sol. Leurs bordures herbeuses hébergent une concentration et une diversité maximale de vers de terre, qui manquent de ressources nutritives dans les cultures. Leur concentration renforce l'infiltration de l'eau via les galeries qu'ils creusent. Alors certes le rendement des terres autour de la haie à une distance équivalente à deux fois la hauteur de celle-ci, baisse de 30 %... mais au-delà, et sur une distance importante, ce rendement augmente grâce aux haies. "Autrement dit, l'effet nettement négatif en bordure se trouve en grande partie gommé par l'effet positif au-delà ; celui-ci s'explique par l'enrichissement des sols en carbone (notamment via les feuilles mortes), l'effet brise-vent qui réduit l'évapotranspiration de la culture, la réduction de l'érosion des sols", commente le site zoom.nature.fr



DR

Poteaux creux : alerte aux moustiques tigres

L'association iséroise de protection de la nature *Le Pic vert* a focalisé son attention durant le confinement sur les espaces urbains proches des habitations. Elle a pu constater les bienfaits pour la faune, en particulier les insectes et les abeilles, de l'arrêt des tontes et broyages des bords de route et des espaces verts. Elle a aussi pu se rendre compte que laisser pousser l'herbe ne présente généralement pas d'inconvénients ni de dangers et que chacun-e a pu prendre plaisir de voir fleurir ces espaces. L'économie réalisée a profité à la biodiversité. Continuons ainsi !

En revanche, *Le Pic vert* alerte sur les très nombreux poteaux creux de signalisation routière, de section ronde ou rectangulaire et qui ne sont pas obturés sur le sommet. Ces poteaux sont des pièges mortels très efficaces pour les oiseaux (mésanges, moineaux, sittelles), les chauves-souris, les lézards qui recherchent des trous sombres

et chauds pour s'abriter ou se reproduire. Ces animaux descendent dedans et ne peuvent plus en ressortir.

Le pire est que ces poteaux se remplissent d'eau de pluie qui se réchauffe avec le soleil et ils constituent alors de formidables lieux de ponte pour les moustiques, le moustique tigre en particulier.

L'association demande à toutes les mairies, aux services des conseils départementaux et de l'État de vérifier d'urgence l'obturation de ces poteaux, sachant que tous les fabricants vendent également les bouchons. Elle demande aussi aux citoyen-nés de participer au recensement des poteaux non obturés.

♦ *Le Pic vert*, 24 place de la mairie, 38140 Réaumont, tél. : 04 76 91 34 33, www.lepicvert.org, contact@lepicvert.asso.fr



Poteau ouvert



Poteau obturé



DR

» Paris

La maison du zéro déchet

L'association Zero Waste France a ouvert en juillet 2020 la maison du zéro déchet qui fait la promotion du réemploi. Les locaux ont eux-mêmes été aménagés entièrement avec des matériaux de récupération (parquets, carrelage, cloisons) ou d'occasion (bureaux, chaises, lampes, placards). Des rayonnages ont été réalisés avec du bois récupéré... Cette maison accueille plusieurs associations comme Zero Waste France, mais également Zero Waste Paris, le réseau *Consigne*, etc.

♦ *Maison zéro déchet*, 1, passage Emma-Calvé, 75012 Paris, lamaisonduzerodechet.org

» Ile-et-Vilaine

L'éducation populaire... dans les arbres !

Arbres et éducation populaire ne sont pas couramment associés. C'est pourtant ce lien inattendu qu'a décidé de mettre en avant l'association *Là-haut*, créée au printemps 2020 à Rennes. Elle anime notamment des projets d'animation sociale dans les arbres, à dominante sociale et éducative sur le thème de la confiance en soi et du collectif, de la coopération et de l'expression corporelle, au sol puis "en arboporteur". Ainsi que des projets de territoire, en proposant aux habitant-es d'un quartier ou d'une zone rurale de grimper dans leurs arbres pour prendre de la hauteur et imaginer ensemble des aménagements et modes de vie plus harmonieux. Elle propose aussi des stages de grimpe, des séjours de vacances et des modules de BAFA sur le Land art.

♦ *Là-haut*, 280 route de Sainte-Foix, 35000 Rennes, lahaut.bzh





Charbon : la Pologne persiste

Tous les pays de l'Union européenne se sont engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Tous ? Non ! Un irréductible résiste encore et toujours à la transition énergétique. En Pologne, pas question d'abandonner les mines de charbon. Le gouvernement prévoit d'ailleurs l'ouverture d'une nouvelle mine, à ciel ouvert, pour alimenter la centrale électrique de Belchatow. Cette installation est celle qui émet le plus de CO₂ de toute l'Union européenne, elle est aussi la principale source d'électricité du pays (elle en produit 20 %). Cette nouvelle mine s'ajoute à deux exploitations déjà existantes autour de la centrale, et devrait servir à l'alimenter pendant les trente prochaines années, en plus de permettre à la Pologne de s'émanciper

en partie du charbon russe, qu'elle importe en masse. Un projet à 3,5 milliards d'euros. Conséquence : le charbon devrait encore représenter 56 % du mix électrique du pays en 2030. Cependant, même en Pologne, le modèle s'essouffle : *Energa* et *Enea*, deux fournisseurs d'électricité, ont dû renoncer à la construction d'une nouvelle centrale suite à une levée de fond insuffisante. Le pays ferait bien de s'engager dans la transition énergétique avant de connaître une crise du secteur, qui nuirait à son économie, mais également aux travailleurs de la filière charbon (sans parler des dégâts environnementaux et sanitaires liés à l'exploitation du charbon).



Kozienice (Pologne) : centrale à charbon

Les renouvelables sont compétitives

L'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, a publié fin janvier 2020, une mise à jour des prix de revient du MWh des différentes sources d'électricité : l'éolien terrestre (50-71 €) et le solaire photovoltaïque (45-81 €) sont maintenant les énergies les moins chères, devant le bois-énergie (62-129 €), le gaz (99-115 €) et le pétrole (129-161 €). L'éolien en mer doit voir son premier parc au large de Dunkerque en fonctionnement en 2025 (44 €). Côté production de chaleur, le bois et le gaz sont en tête (51-96 €) devant le solaire (64-165 €), la géothermie (88-140 €). Les premiers grands parcs solaires thermiques annoncent des prix autour de 40 € le MWh.

Globalement, la baisse de prix des énergies renouvelables est telle que cela affaiblit les possibilités de mettre en place des initiatives pour les économies d'énergie. Or la finalité d'une politique écologique est bien de diminuer notre consommation et non de l'alimenter autrement. Alors que progressivement les aides aux investissements dans les énergies renouvelables ont été supprimées, il faudrait maintenant poursuivre le mouvement en taxant la production, même renouvelable, pour financer des programmes d'économie d'énergie.

Nucléaire



Nous aurions pu fermer nos centrales nucléaires pendant le confinement !

Lors du deuxième trimestre 2020, fortement perturbée par le confinement, la consommation d'énergie a baissé de 17 % en Europe. Or, le nucléaire ne représente que 10,3 % de la consommation d'énergie primaire au sein de l'Union européenne. Il aurait donc été possible de fermer l'ensemble des réacteurs européens pendant ce trimestre. On peut aussi noter que nous sommes en excédent de production électrique de manière récurrente et que les ajouts continus des renouvelables (+14 % en 2019) augmentent cette surproduction. Mais plutôt que d'arrêter les réacteurs, on préfère arrêter les éoliennes, relâcher l'eau des barrages hydrauliques et faire tourner au ralenti des centrales

thermiques (ce dernier point étant positif).

Pour rappel, suite à l'accident de Fukushima en 2011, tous les réacteurs du pays (autant qu'en France) ont été arrêtés et une politique volontaire a permis de compenser ces arrêts en grande partie par une baisse de la consommation d'électricité qui a atteint 10 %. Depuis seuls 9 réacteurs ont redémarré, la consommation électrique n'est pas remontée à son niveau antérieur et la différence a été assurée dans un premier temps par des énergies fossiles, puis progressivement par des renouvelables.

Arrêter les réacteurs nucléaires ne relève donc que d'un choix politique.

Fukushima

♦ **Centième aide financière.** Le 22 mai 2020, TEPCO a annoncé avoir reçu le 100^e versement financier de la part de l'État, argent prêté sans intérêt ni limite de temps. Le total des sommes avancées par l'État atteint 81 milliards d'euros.

♦ **Réacteurs arrêtés.** Un réacteur a été arrêté en janvier 2020 suite à la décision d'un tribunal. Pour ne pas avoir respecté le calendrier des travaux d'amélioration des mesures de protection contre les attaques terroristes, les deux réacteurs de Sendai ont également dû être arrêtés, le premier en mars, le deuxième en mai 2020. Ils ne fonctionneront à nouveau que quand les mises aux normes seront réalisées, soit selon *Kyūshū Electric* en décembre 2020 pour le premier, en janvier 2021 pour le second. Deux réacteurs de Takahama devaient être arrêtés cet été pour les mêmes raisons. Cet automne, il n'y aura donc que quatre réacteurs en fonctionnement.

Belgique : alerte par téléphone portable ?

Fin 2018, le gouvernement belge a annoncé qu'en 2022 le système d'alerte par sirènes serait remplacé par un système d'alerte par SMS. Ceci pour économiser dans l'entretien des 570 sirènes déployées sur les sites nucléaires et les sites industriels à risque. Les élus écologistes ont protesté, faisant remarquer que la nuit la plupart des personnes éteignent leur téléphone et n'entendent pas l'alerte, alors que l'on entend les sirènes. Rappelons également que 4 % de la population européenne n'a pas de téléphone portable.

N'oublions pas les "travailleuses de l'ombre"

La progression de l'épidémie de Covid-19 et les mesures de prévention prises dans de nombreux pays frappent de plein fouet des millions de personnes, brusquement privées d'emploi ou contraintes d'accepter des conditions de travail dégradées.

Ces "travailleuses de l'ombre", employées au domicile de particuliers pour l'entretien de leur maison ou le soin des enfants et des personnes fragiles, sont pourtant très exposées au virus et durement touchées par les mesures de confinement. Elles sont d'autant plus vulnérables que 90 % d'entre elles travaillent sans contrat ni protection sociale et que bien des pays les excluent encore de leur législation du travail.

La *Fédération internationale des travailleur-se-s domestiques* alerte enfin sur la recrudescence du harcèlement et des violences au travail et sur la situation des employées migrantes, souvent sans titre de séjour ou privées de leur passeport : celles qui ont perdu leur place ne perçoivent aucune indemnité et se trouvent piégées par la fermeture des frontières !



Au Guatemala, une travailleuse domestique, membre du syndicat Sitradomsa, soutenu par Action Aid France, distribue un colis alimentaire à une collègue privée d'emploi par la crise, donc de tout revenu.

Mais si des mesures sont prises, ici et là, pour soutenir les employé-es de diverses industries, trop peu d'initiatives concernent les travailleur-se-s domestiques, soit 67 millions de personnes dont 80 % de femmes, surtout en Asie et en Amérique Latine... mais aussi en France (d'après une étude de l'*Organisation internationale du travail* en 2016).

Des conditions de travail dégradées

Celles qui ont conservé leur emploi voient leur charge de travail augmenter. D'après le syndicat *Sitradomsa*, au Guatemala, les familles "veulent que tout soit plus propre qu'avant l'épidémie". De nombreuses personnes ont été contraintes de se confiner avec la famille qui les emploie, sous peine de perdre tout revenu, et leur journée de repos hebdomadaire n'est plus respectée.

Au Brésil, l'un des premiers décès est celui d'une employée de maison dont les employeurs revenaient d'Italie. Mais trop peu d'employeurs envisagent les choses sous cet angle et prennent des mesures de protection. Beaucoup de familles craignent, au contraire, de contracter le virus de la part de leur employée et les comportements discriminants ou racistes se multiplient.

Prenons soin de celles qui prennent soin de nous

En France et dans le monde, *ActionAid France* appelle donc les gouvernements à :

- engager un dialogue avec les syndicats pour mettre en place des programmes d'aide d'urgence accessibles aux travailleur-se-s domestiques, avec ou sans titre de séjour,
- fournir des équipements de protection sanitaire et former l'ensemble des travailleuses domestiques, maintenir le salaire et l'emploi de celles qui sont en quarantaine et respecter, d'une manière générale, les Conventions 189 et 190 de l'*Organisation internationale du travail* pour leur garantir les mêmes droits qu'aux autres travailleur-se-s,
- mettre en place des mesures de contrôle et de sanction des employeurs défaillants, et des dispositifs d'alerte facilement accessibles en cas d'abus.

Une chronique d'ActionAid France, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, www.actionaid.fr.

actionaid
pour des peuples solidaires

» Kanaky

Référendum d'indépendance : l'État français ne joue pas le jeu

Le *Collectif Solidarité Kanaky*, engagé pour l'indépendance du peuple Kanak, dénonce les irrégularités de l'État français dans le respect de l'accord de Nouméa ainsi que dans la préparation des deuxième et troisième consultations du référendum sur l'indépendance de la Kanaky. À l'occasion de la pandémie de Covid-19, c'est l'État français qui a pris en main la politique sanitaire de la Nouvelle-Calédonie, alors que ce sont les autorités locales qui sont responsables de cette compétence, souligne le collectif. Des militaires français-es ont été dépêché-es sur place, sans période de quarantaine. Quant au référendum sur l'indépendance, la France enfreint les règles de participation qui avaient été décidées, en ouvrant la possibilité du vote à davantage de non-Kanaks, plus favorables à la Kanaky française. La France annonce la tenue de la deuxième consultation au 4 octobre 2020 et de la troisième en 2021, alors que l'accord de Nouméa prévoit au minimum deux ans entre les deux tours. Le collectif dénonce une volonté de la France de ne pas respecter le temps du débat démocratique et de surfer sur les effets de sa première victoire lors du premier référendum de 2018.

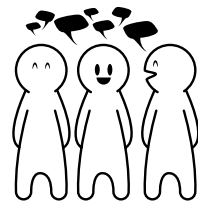
♦ *Solidarité Kanaky*, <https://solidaritekanaky.fr>.

Soutien à la lutte du peuple Kanak

L'ÉTAT N'EST PAS UN ARBITRE...
C'EST UN ACTEUR !

LA FRANCE DOIT
DÉCOLONISER
LA NOUVELLE-CALÉDONIE !

solidaritekanaky.fr



Société

» Service national universel Vers l'objection de conscience à Jeunesse et sport ?

Début 2020, plusieurs syndicats de la Jeunesse et des sports ont relayé à leurs autorités et ministères de tutelle un appel d'une centaine de membres du personnel appelant à respecter leur droit à une clause de conscience face à la mise en application du Service national universel (SNU). Ils évoquent une "contradiction avec nos missions fondatrices" et appellent à la suspension de sa mise en œuvre. Ils expliquent être soumis à des sanctions en cas de refus d'apporter leur concours à ce dispositif jugé "contre-productif", et mettent en avant la dimension militariste de l'encadrement demandé. Le SNU tel qu'il est programmé n'est pas adapté "pour comprendre et agir sur la mondialisation, le changement climatique et ses conséquences, les rapports femmes/hommes et plus généralement sur ce qui relève constitutionnellement des droits de l'Humanité".

♦ Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive, 8 place de la Gare de l'État, Case postale n°8, 44276 Nantes cedex 2, tél. tél. : 02 40 35 96 57, www.epafsu.org

Nouvelle épidémie mondiale : le chômage

Le confinement a provoqué l'effondrement d'une partie de l'activité économique mondiale. Le chômage a progressé d'un million de personnes en France (dépassant les 6 millions pour la première fois). Aux États-Unis, ce sont 42 millions d'emplois qui ont disparus, en Chine, près de 200 millions... La méfiance actuelle envers ce qui va se passer après le gros de l'épidémie fait que l'économie ne redémarre pas de manière fulgurante et que la consommation ne rattrapera pas son niveau antérieur, au moins en 2020. Une première étude publiée fin mai 2020 aux États-Unis par l'Université de Stanford estime que 40 % des emplois sont perdus définitivement.

LE PLAN "1 JEUNE, 1 SOLUTION" DE JEAN CASTEX

RÉFLÉCHIS BIEN, ÇA COMMENCE PAR
CHÔ ... CHÔM ... CHÔMA ...



LYSSERRE.

Politique



Vers un mouvement d'écologie sociale ?

Suite aux contacts établis après la parution du livre *Agir ici et maintenant. Penser l'écologie sociale* de Murray Bookchin, de Floréal M. Romero, la création d'un mouvement communaliste est envi-

La justice européenne réaffirme le droit au boycott

Le droit au boycott fait l'objet en France d'un contentieux entre la Justice et les partisans de la campagne *Boycott-Désinvestissement-Sanction (BDS)* contre les intérêts israéliens. Suite à une action dans un hypermarché alsacien en 2009 appelant au boycott des produits israéliens accompagnée de tracts "Vous pouvez contraindre Israël au respect des Droits de l'Homme", des militant-es avaient été relaxé-es en première instance par le tribunal de Mulhouse puis condamné-es par la Cour d'appel de Colmar puis par la Cour de cassation. Le 11 juin 2020, la Cour européenne des droits humains (CEDH) a rendu son jugement : les militant-es n'ayant pas proféré de propos racistes ou antisémites, ni appelé à la haine ou à la violence, ils et elles ont fait usage de leur liberté d'expression, protégée par la Convention européenne des droits humains. La France a été condamnée en conséquence à des dommages et intérêts pour violation de la liberté d'expression.

Les grandes villes sont-elles devenues écolos ?

Si les listes écologistes ont permis d'avoir des maires écolos à Marseille, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Besançon, Tours, Annecy, Grenoble... c'est parce que les listes EELV ou d'union avec un-e écolo en tête ont réalisé le meilleur score.

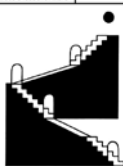
Certes. Mais il faut rester prudent sur le verdissement de la population. Prenons le cas de Lyon où EELV a présenté une liste autonome au premier tour. La liste menée par Grégory Doucet a obtenu 30 102 voix soit 28,46 % des votes exprimés... mais cela ne représente que 10,8 % du corps électoral et 6 % de la population.

Au niveau de la métropole, Bruno Bernard est bien arrivé en tête avec 64 044 voix soit 22,55 %, mais cela ne représente que 7,9 % du corps électoral et 4,6 % de la population.

Nous sommes donc dans un système de démocratie représentative où l'on peut gagner les élections avec seulement 5 % d'acceptation de la population !

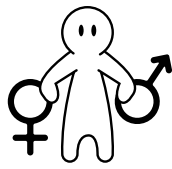
— AGIR ICI ET — MAINTENANT

Penser l'écologie sociale de Murray Bookchin
Préface de Pinar Selek et
traduction d'Isabelle Allard
Floréal M. Romero



sagée. Les personnes porteuses de cette initiative, dont l'auteur du livre, font circuler un questionnaire pour réfléchir à la meilleure façon de se regrouper, dans un souci de dialogue, dans la diversité et le dissensus, entre les groupes et les personnes proches ou engagées dans l'écologie sociale. L'idée est de constituer un réseau d'échanges sur ces questions qui pourrait ouvrir la voie à un mouvement. "Que nos pratiques autogestionnaires se déroulent à la ville ou à la campagne, qu'elles s'assimilent davantage à des luttes qu'à des pratiques sociales ou politiques concrètes, il s'agit de nous reconnaître, nous concerter et commencer à ébaucher des liens. À leur tour ces liens devraient nous permettre à moyen terme de commencer à fissurer ce mouvement communaliste pour atterrir, sortir du capitalisme dévastateur et nous réinsérer dans le milieu naturel."

♦ On trouve ce questionnaire sur <https://bit.ly/2FATU7D> et sur <http://institutecologiesociale.fr>



Féminismes

Des bittes de stationnement transformées en Clitoris



Des Lyonnais-es ont souhaité faire un peu de pédagogie dans leur quartier en transformant des bittes de stationnement en Clitoris ! Il aura fallu attendre 2017 pour qu'un manuel scolaire de sciences de la vie et de la terre représente correctement un clitoris... À rebours d'une vision patriarcale de la sexualité, centrée sur le pénis, la connaissance du vagin et du clitoris est pourtant une des conditions indispensables à la reconnaissance du plaisir. Une belle initiative signée par le *Clit Liberation Front*.

Les femmes racisées gagnent encore moins

En 2019, un mouvement incitait les femmes françaises à quitter leur travail à 16h47 le 5 novembre, jour à partir duquel elles ne sont plus payées jusqu'à la fin de l'année si on doit comparer leur salaire moyen à celui des hommes. Cette action permettait de mettre en lumière symboliquement les 15,4 % d'écart de rémunération entre femmes et hommes en France. Mais si l'on prend le cas des femmes racisées, l'écart est encore plus important. En France, il est interdit de produire des statistiques ethniques et il est donc difficile d'avoir des chiffres précis. Mais on sait que par exemple aux États-Unis, les femmes noires perçoivent en moyenne 38 % de moins que les hommes blancs et 21 % de moins que les femmes blanches. Elles auraient donc pu arrêter symboliquement de travailler plusieurs mois avant les femmes blanches. La division raciale et sexuelle du travail est très profonde et les femmes racisées sont largement employées à des tâches de soins et de nettoyage qui sont faiblement payées. À quelle date une femme noire devrait-elle symboliquement arrêter de travailler en France ? Une question qui devrait faire réfléchir...

Le consentement, c'est pas encore ça

Le 7 février 2020, le collectif *Nous Toutes* a lancé une grande enquête sur le consentement dans les rapports sexuels. Plus de 100 000 personnes ont répondu en 10 jours, dont 96 600 femmes. D'après les analyses des résultats, "9 femmes sur 10 déclarent avoir fait l'expérience d'une pression pour avoir un rapport sexuel. Dans 88% des cas, c'est arrivé plusieurs fois". "49,1% des répondantes déclarent avoir déjà entendu des remarques dévalorisantes sur le fait qu'elles n'avaient pas envie d'avoir des rapports sexuels". "81,2% des femmes rapportent des faits de violences psychologiques, physiques ou sexuelles au cours de rapports sexuels avec un ou plusieurs partenaires". "2 femmes sur 3 (67,5%) déclarent avoir fait l'expérience avec un ou plusieurs partenaires d'actes sexuels non consentis, avec ou sans pénétration. Pour 64,8% d'entre elles, c'est arrivé plusieurs fois au cours de leur vie". Conclusion : le respect du consentement est encore très loin d'être acquis. Suite à cette enquête, *Nous Toutes* a publié un communiqué, dans lequel le collectif demande au gouvernement de se saisir du sujet, notamment en mettant en place un module scolaire obligatoire sur le consentement et les violences sexistes et sexuelles.

Plus d'informations :

<https://www.noustoutes.org> et

<https://www.facebook.com/NousToutesOrg>



Transports

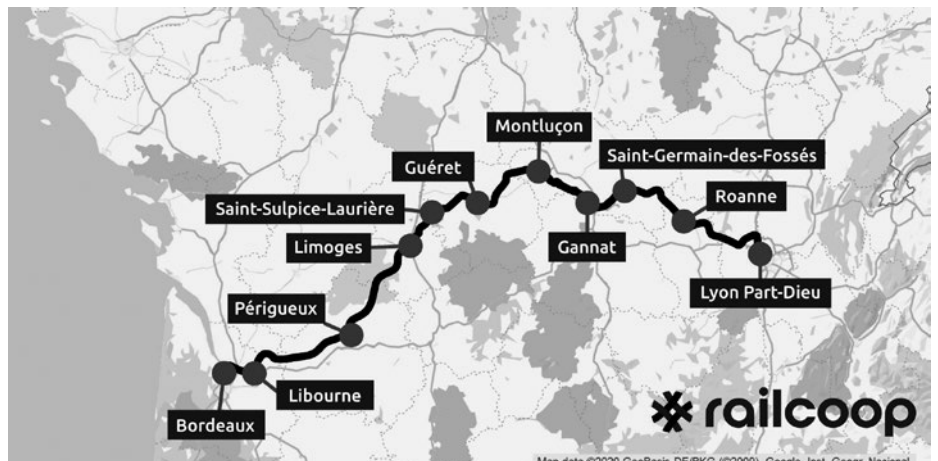
Railcoop, la coopérative qui veut rouvrir des lignes de train

Le rail est en cours "d'ouverture à la concurrence", terme politiquement correct pour parler de la libéralisation de ce marché et de la sortie du monopole de la SNCF en tant qu'unique prestataire de service public dans le domaine. Depuis 2006, le fret a été ainsi libéralisé, puis le transport international de voyageu-ses en 2009, et depuis 2020 c'est au tour du transport intérieur de voyageu-ses. Parmi les nouveaux acteurs qui se positionnent sur ce marché, on notera la présence de *Railcoop*, Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée en novembre 2019, qui sera le premier opérateur ferroviaire sous statut coopératif en France et qui ambitionne de faire rouler ses premiers trains dès 2022. Soutenue entre autres par le *Collectif pour une transition citoyenne*, la coopérative voit dans le transport ferroviaire "un maillon essentiel de la transition écologique en cours". Son objectif est d'offrir des alternatives à la route notamment sur des trajets interrégions qui ne sont plus desservis par le train. À ce titre, son premier projet est de rouvrir une ligne Lyon-Bordeaux desservant Libourne, Périgueux, Limoges, Saint-Sulpice-Laurière, Guéret, Montluçon, Gannat, Saint-Germain-des-Fossés et Roanne. Fonctionnant sans subventions publiques, elle projette également d'ouvrir des

lignes de trains de nuit sur des trajets supérieurs à 500 kilomètres afin de concurrencer l'aviation, ainsi que des lignes locales non desservies, dans un esprit de complémentarité avec le service public déjà existant. Elle se positionne également sur le marché du fret et du ferroutage, particulièrement en région Occitanie. Une demande pour la ligne Bordeaux-Lyon a été acceptée par les autorités. La coopérative s'est fixé pour défi de

recruter 3 000 nouvelles sociétaires pour venir renforcer son projet et pour réunir un capital social de 1,5 million d'euros afin d'obtenir la licence ferroviaire et le certificat de sécurité pour faire rouler des trains. Objectif : faire rouler la ligne Bordeaux-Lyon dès 2022.

♦ *Railcoop*, Parc d'activité Quercypôle, 46100 Cambes, tél. : 05 65 10 02 09, www.railcoop.fr.





Paix et Non-violence

» CHRONIQUE

DÉSARMONS !

Patrice Bouveret

Interdiction des armes nucléaires : un traité uniquement symbolique ?

Le compte à rebours de l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) est lancé. Les 75^e commémorations des bombardements atomiques des villes japonaises de Hiroshima et Nagasaki (les 6 août et 9 août 1945) ont été l'occasion choisie par quatre nouveaux États — Irlande, Nigeria, Niue et Saint-Christophe-et-Niévès — pour ratifier le TIAN à l'ONU. Cela porte à 44 le nombre de ratifications sur les 50 requises. Il n'en manque donc plus que 6. Comme des procédures sont en cours parmi les 84 États déjà signataires, l'interdiction des armes nucléaires va devenir, sous peu, la nouvelle norme juridique internationale.

Aucune puissance possédant ou abritant des armes nucléaires n'envisageant pour l'heure de rejoindre cette dynamique d'élimination, cela peut donner l'impression d'une victoire purement symbolique, sans conséquences sur la réalité, comme s'en réjouissent certains partisans de la bombe.

C'est faux ! Un traité international ne contraint *a priori* que ceux qui le ratifient. Sauf que l'entrée en vigueur du TIAN va créer des obligations qui, dans le cadre du fonctionnement globalisé actuel, auront — et ont déjà eu — des effets concrets, y compris pour les non-signataires. Deux exemples.

Le TIAN a des conséquences bien réelles

Le premier concerne le financement des producteurs d'armes nucléaires, dont le TIAN prévoit l'interdiction. C'est le contribuable qui au final paye les armes nucléaires, mais sans l'implication des banques et des établissements financiers, l'industrie d'armement devrait connaître d'importantes difficultés propres à freiner ses ardeurs dans ce domaine. Déjà plusieurs établissements, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, ont fait savoir qu'ils renoncent à financer l'industrie d'armement nucléaire pour se conformer au TIAN. Dernier en date : le Fonds de pension du gouvernement norvégien, deuxième plus grand fonds de pension de la planète. Un élan vertueux provoqué par le souci de leur image de marque et qui résulte de campagnes militantes. En France les établissements les plus investis dans l'arme nucléaire sont la BNP, le Crédit agricole, la Société générale ainsi qu'Axa, Natexis (1), etc. N'hésitez pas à interpellier votre banque... et à en changer !

Second exemple : le TIAN oblige les États parties à fournir une assistance aux victimes des essais nucléaires et à remettre en état l'environnement des zones affectées (article 6). L'Algérie est engagée dans le processus du TIAN et s'appête à le ratifier. Va-t-elle prendre en charge seule les réparations des 17 essais nucléaires subis sur son territoire entre 1960 et 1966, sans se retourner vers la France qui les a réalisés ? Non ! Cette question est une épine dans les relations franco-algérienne dont les séquelles sont encore vives et pour lesquelles l'Algérie réclame des compensations... (2)

Avec l'entrée en vigueur du TIAN, les États nucléaires deviendront des "délinquants" au regard du droit international et vont



▲ Le 7 août 2020, à l'initiative du collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires, les banques qui assurent le financement de l'industrie de l'armement nucléaire ont été redécorées.

devoir justifier le maintien de leur arsenal face aux autres pays membres de la communauté internationale. Cela a été rendu possible grâce à la mobilisation collective.

(1) Pour en savoir plus, voir le site www.icanfrance.org et <https://www.dontbankonthebomb.com> (en anglais).

(2) *Sous le sable, la radioactivité ! Les déchets des essais nucléaires français en Algérie. Analyse au regard du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, étude de l'Observatoire des armements et de ICAN France, éditée par la Heinrich Boll Stiftung, téléchargeable sur le site www.obsarm.org*



Agenda

agri-bio



MAYENNE BOIS D'ŒUVRE DURABLE ET LOCAL

2 octobre
À Forcé. Première rencontre autour de ce thème organisée par le Réseau pour les alternatives forestières (RAF) et par l'association Bois d'Armorique Kaalv. Une journée pour connaître les enjeux et potentiels du bois d'œuvre en Mayenne et fédérer les acteurs et actrices présentes autour d'un projet commun pour assurer une filière locale et durable de bois d'œuvre. A la Grange de l'Orbière (Parc d'activités nature "Le Bois").

Informations et inscriptions jusqu'au 13 septembre auprès de Jean-Rémi Villette, tél.: 06 19 31 85 95, jeanremi.villette@gmail.com, www.alternativesforestieres.org.

HAUTE-GARONNE FÊTE DES PLANTES MÉDICINALES



À l'Abbaye de Bonnefont à Proupiary. Journée dédiée à l'herboristerie, à la santé et aux plantes médicinales. Organisée par l'association Mauves es Graines (élèves et anciens élèves de l'antenne de Thèbe de l'École lyonnaise des plantes médicinales). Au programme : marché de producteurs et productrices de plantes médicinales et d'artisanat, conférences, ateliers pratiques pour apprendre à transformer les plantes, balades botaniques, stand de troc de graines, librairie avec des ouvrages spécialisés, animations et concerts tout au long de la journée pour se reconnecter à la nature. Buvette/bar à tisane et restauration possible sur place.

Plus d'infos : tél. : 06 11 64 31 59
ou asso.lesmauvesesgraines@gmail.com.

HÉRAULT L'UNIVERSITÉ PERM'ACTE

16-25 octobre
L'Université de permaculture en action. Thématiques : soin de la terre et de la nature ; outils et technologies ; santé et bien-être ; culture et éducation ; patrimoine et gouvernance ; économie ; construction. Avec une jauge de 100 personnes par jour pour l'université ; création de réseaux liés à l'autonomie, l'entraide, la permaculture. À la ferme du Cap de la Terre à Saint-André-de-Sangonis.

Pour plus d'informations : Franck Bernard, tél. : 06 23 45 74 24, bernard-franck@hotmail.fr, https://permacte.com

décroissance, transition



YVELINES FESTIVAL OASIS

2-4 octobre
Près de 400 personnes issues d'une centaine d'oasis (écolieux) partout en France se retrouvent pour échanger, se former, faire la fête.
Renseignements et inscriptions auprès de reseau@cooperative-oasis.org.

FRANCE MARCHONS SUR LES AÉROPORTS

3 octobre
Alternatiba et ANVCop21 appellent à une journée d'action en direction des aéroports pour protester contre les subventions versées à ce secteur extrêmement polluant. Des occupations non-violentes seront

menées un peu partout pour demander une réduction du trafic aérien. Il s'agit aussi de demander une réorientation des budgets vers les transports moins polluants et en particulier le train.

Contacts sur internet (qui produit autant de gaz à effet de serre que les avions) : https://alternatiba.eu et https://anv-cop21.org

ARIÈGE SÉJOUR EN ÉCOVILLAGE

3-11 octobre
Séjour d'immersion dans la vie de l'écovillage Sainte-Camelle, avec participation aux activités : permaculture, petites constructions, bricolage, land-art, cuisine collective, etc. Temps de formation sur "une vie collective harmonieuse", temps possibles de massage, méditation, jeux, chant, qi-qong, etc.
Sur inscription auprès de l'écovillage de Sainte-Camelle, 09100 Saint Victor Rouzaud, https://ecovillagestecamelle.fr.

HÉRAULT CYCLE DE CONFÉRENCE "VIVRE L'ÉCOLOGIE"

16 octobre
"Collapsologie : demain sera autrement" avec Vincent Mignerot. Le 21e siècle s'annonce comme le plus grand défi de toute l'histoire de l'humanité. Des sociétés très complexes et énergivores vont se confronter aux limites d'un monde fini, alors que les atteintes à la biodiversité et le dérèglement climatique impacteront les modèles agricoles et exposeront les populations à des difficultés adaptatives importantes. Un état des lieux et une ouverture sur les perspectives sont nécessaires, afin d'anticiper au mieux la vie dans un monde nouveau.
À 20 h 30 à La Margelle, 261 avenue du Biterrois, 34080 Montpellier.

énergies



MEUSE : BURE - OCCUPATION CONTRE LA POUCELLE NUCLÉAIRE

Les opposants à Cigéo, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, occupent depuis deux ans le bois Lejuc sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !
www.bureburebure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.

DRÔME RADIOACTIVITÉ ET RADIOPROTECTION

2-3 octobre
À Valence. Le 2 octobre, stage pour apprendre à utiliser un compteur de radioactivité Geiger. Le 3 octobre, stage pour apprendre les bases de la radioactivité et de la radioprotection. Qu'est-ce que la radioactivité, comment la détecter, quels sont ses effets sur la santé, la protection des populations. Organisés par la Criirad, association fondée en 1986, suite à la catastrophe de Tchernobyl, pour fournir à la population des informations indépendantes sur la radioactivité et ses effets.
Contacts et inscriptions : Stéphane Monchâtre, Criirad, 29 Cours Manuel de Falla, 26000 Valence, tél. : 04 75 41 82 50, radex@criirad.org.

BURE PRATIQUES ET HISTOIRES DES LUTTES ANTINUCLÉAIRES

5-11 octobre
À Bure. Ateliers divers et variés autour des histoires et des pratiques de luttes antinucléaires. Quelles stratégies ont été pensées et mises en œuvre par le passé, quelles techniques d'action ont existé, ont-elles été victorieuses ou non et dans quel contexte politique et répressif (en France, mais aussi en Allemagne et ailleurs) ? Retours sur les luttes contre l'implantation des centrales dans les années 70-80,

des mouvements contre les transports radioactifs, des luttes des travailleurs du nucléaire, des décennies de résistance contre l'ANDRA et sa poubelle nucléaire, de Cigéo, de l'extractivisme et du colonialisme d'Orano, etc.
Plus d'infos : semaineantinuk@riseup.net, www.bureburebure.info

environnement



ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place pour continuer l'aventure après l'abandon du projet de Center Parks.
Contact : www.zadroybon.noblogs.org, www.chambarans.unblog.fr



fêtes, foires, salons



RHÔNE THE GREENER FESTIVAL



3-4 octobre
5^e édition du Greener Festival, deux journées de rencontres pour adopter des modes de vie et de consommation plus soutenables. Cette année, l'accent sera mis sur le fait de "se nourrir" : s'alimenter durablement et sainement, s'informer, nourrir ses engagements et donner du sens à ses actions. Conférence, tables rondes, ateliers pratiques, projections, espace enfants.
Au Château de Montchat, 51 rue Charles Richard, Place du Château, 69003 Lyon.
Plus d'informations : The Greener Good, 59 rue Antoine Charial, 69003 Lyon, hello@thegreengood.fr

18^e FESTIVAL
DU LIVRE
ET DE LA PRESSE
D'ÉCOLOGIE
14 et 15
NOVEMBRE
2020
au Ground Control
81, rue du Charolais, Paris 12^e
www.festival-livre-presse-ecologie.org

Échange d'encart contre stand

13^e fête de la
biodiversité paysanne
et des variétés anciennes
14 et 15
novembre 2020
de 9 h à 18 h
LE THOR - SALLE DES FÊTES
MARCHÉ, EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, ANIMATIONS POUR ENFANTS
Vendredi 13 novembre, à 20 h 30 (salle des fêtes)
Conférence-débat « Manger sain et durable, de notre assiette à la planète »
par Denis Lairon, directeur de recherche émérite à l'INSERM
(séance de dédicace en fin de soirée) Prix d'entrée : 4 € pour les adultes
d3p d3p84@orange.fr - www.d3p84.net www.fruitsoublies.org
Département VAUCLUSE L'Isle verte

Échange d'encart contre stand

Films, spectacle, culture



LOIRET HARCÈLEMENT

2 octobre

Pièce de théâtre sur le harcèlement scolaire à partir de l'histoire de Valentin qui arrive dans un nouveau collège. Comment se défendre quand on a perdu tout espoir ? Comment sortir de cette spirale infernale ? Comment briser le silence ?

À la salle des fêtes à 20h. Par la compagnie Les fous de Bassan, www.lesfousdebassan.org.

paix



MOSELLE S'AFFRONTER SANS VIOLENCE : COMMENT NÉGOCIER ?

2 octobre

À Vandoeuvre. L'une des réponses aux défis que pose la transition écologique et solidaire est la multiplication des négociations. Apprendre à négocier gagnant-gagnant nécessite de quitter nos vieilles habitudes en s'entraînant à les remplacer par des logiques et des comportements de non-manipulation et de non-dominance. À partir de situations vécues par les participantes, cette formation allie réflexion personnelle et analyses en sous-groupes.

Organisé par le MAN-Nancy. Informations et inscriptions : tél. : 06 71 59 17 59 ou man.nancy@nonviolence.fr.

LYON ACTION NON-VIOLENTE ET DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

3 octobre

Journée de formation sur la méthodologie, la gestion de la violence dans l'action,

les différentes stratégies, les différentes techniques de résistance et de blocage, la relation aux médias, etc. Mises en situation pratique et jeux de rôles grandeur nature. Organisé par le MAN-Lyon, tél. : 06 28 96 31 85, man.lyon@nonviolence.fr; www.nonviolence.fr.

HAUTE-VIENNE FESTIVAL SUR LA PAIX

5-11 octobre



À Saint-Junien, festival de films. Face à la montée des nationalismes et à la répression guerrière des pouvoirs en place, face aux enjeux planétaires de contrôle des ressources, face à la déshumanisation et à l'exil, *Foutez-nous la paix !* se veut un rendez-vous populaire et exigeant d'éclairage sur les guerres, mais surtout de réflexion et d'actions pour la paix. Il y a urgence pour la paix. L'urgence pour le climat et l'urgence sociale ne disent pas autre chose. Tous les jours, projections, débats et repas partagés.

Pour plus d'informations sur le programme, soutenir ou être bénévole : tél. : 06 41 26 08 36, fouteznouslapaix@maillo.com.

CORSE FORMATION À LA NON-VIOLENCE

17 octobre

Dans le cadre de sa campagne "Artisans de non-violence", la fondation AFC-Umani

organise une formation "Écoute et communication" avec Annie Déan. Lieu à déterminer.

Inscriptions : 04 95 55 16 16, afc@afcumani.org

société, politique



PARIS MARCHÉ NATIONALE DES SANS-PAPIERS

17 octobre

Après les manifestations du 30 mai et du 20 juin 2020, en septembre 2020, des marches de personnes sans-papiers et soutiens partiront des quatre coins du territoire pour sillonner tout le pays et convergeront pour une grande manifestation vers l'Élysée. L'objectif est de gagner sur les revendications d'égalité des droits, de régularisation de toutes les personnes sans-papiers, de fermeture des centres de rétention et du logement pour tou-tes.

Plus d'infos : marche.des.solidarites@gmail.com

silence



LYON : CINÉ-CLUB

30 septembre

Chaque mois, l'équipe lyonnaise du ciné-club de *Silence* propose un film et un débat. Ce mois-ci, c'est *Ouaga Girls* de Thérèse Traoré Dahlberg. Au Burkina Faso, un groupe de jeunes villageoises se rencontrent au centre de formation pour femmes de la capitale, où elles terminent leurs études de mécaniciennes automobile. Entre clés à molette et nettoyage de voitures, elles échangent ensemble sur leur destin. Aux portes de l'âge adulte, elles vont se soutenir pour entrer dans la vie active et ainsi aider leurs familles à

mieux vivre. *Ouaga Girls* est un hommage aux femmes et aux travailleuses.

À 20h45 à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4e. Réservation conseillée : aquarium.association@gmail.com



LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

15-16 octobre

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

Échange d'encart contre stand

PLANTES RARES ET JARDIN NATUREL
www.plantes-rares.com

24-25 octobre 2020
22^{ème} édition

10 cours de jardinage
30 balades guidées
10 conférences
Marchés
Décoration
Expositions
Associations
Artisanat d'art
Ateliers éphémères

80 pépiniéristes collectionneurs
5 ateliers pratiques, scientifiques, artistiques et ludique pour tous ...

9h/18h 06 30 24 45 31

SÉRIGNAN-du-COMTAT
Pays de Jean-Henri Fabre - Vaucluse
7€ / GRATUIT - 15 ans / info@plantes-rares.com

Si vous désirez diffuser *Silence* lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Olivier, le mardi et le jeudi de préférence)

» ACHETER

■ **Espagne.** Terrain d'oliviers à vendre. 1ha 3 000m². Espagne au nord de Castellon et à 10 km de la mer. 32 000 euros. Contact : [Nadia Saiz Cacerès \(nanoucs@sfr.fr\)](mailto:Nadia.Saiz.Cacerès@nanoucs@sfr.fr).

» SILENCE

■ **Nord.** Propose des anciens numéros à partir de l'année 1999. Je possède environ 50 exemplaires tous en bon état. J'habite dans le Nord et peux les déposer à Lille à qui veut les récupérer. Contact : mariegastel@hotmail.fr ou tél. : 09 83 90 32 39.

■ **Rhône.** Donne d'anciens numéros de *Silence*. De 1982 à 1992 : n° 1, 5, 12, 17, 23 à 159 ; 2009 à 2011 : n° 376 à 396. Contact : midu57@gmail.com

» PARTAGER ENSEMBLE

■ **Allier.** Semaine de plantation de 2000 arbres et de rencontres. Du 26 au 31 octobre. Concert de Jofroi en fin de semaine. Infos : tél. : 06 59 00 88 84, patrickdebeukelaer@gmail.com.

» TRAVAILLER

■ **Puy-de-Dôme.** En complémentarité et en lien avec l'activité de notre lieu ressource sur la nutrition et l'écologie pratique — ana chronique — nous recherchons paysan-ne ou couple partageant les mêmes valeurs, porteur-es d'un projet visant à l'autonomie alimentaire et intégrant un volet pédagogique, dans une logique biodynamique "d'organisme agricole" et dans un esprit permaculturel (sur 5 ha de terres et de prés en Auvergne). Informations complémentaires sur www.anachronique.fr, rubrique "l'esprit des lieux" > "un vrai projet de vie". Écrire courrier à Ana chronique, Darnepasse, 63480 Marat, accueil@anachronique.fr - 04 73 95 38 12.

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emploi. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces.** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro de novembre 2020, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 22 septembre. Pour passer une annonce dans le numéro de décembre 2020, au plus tard le mardi 20 octobre, etc. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Annonces



La cellule Demeter : l'opposition à l'agriculture intensive devient un délit

Quand la *FNSEA* et les *Jeunes Agriculteurs* (soient deux syndicats professionnels champions de l'agriculture intensive) signent un partenariat avec le ministère de l'Intérieur pour faire taire les mouvements écolos, animalistes et citoyens, cela donne la cellule *Demeter*. Une structure de mise au pas politique à dissoudre au plus vite.

FIN 2019, LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR Christophe Castaner crée, au sein de la gendarmerie nationale, une cellule de renseignement dédiée au "suivi des atteintes au monde agricole". Baptisée *Demeter* (1), elle résulte d'une convention de partenariat entre le ministère et deux syndicats adeptes du modèle agricole le plus productiviste, la *FNSEA* et les *Jeunes Agriculteurs*. Avec des moyens déjà en place au sein de la gendarmerie, elle se destine en premier lieu à l'échange d'informations.

Les associations de défense de l'environnement et des animaux organisent aussitôt l'opposition. Douze d'entre elles notamment (2), avec la *Confédération Paysanne*, réclament sa dissolution au nouveau ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin (3).

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN MATIÈRE D'ORDRE PUBLIC

Le partenariat entre les forces de l'ordre public et deux syndicats (à l'exclusion des autres) représentant des intérêts catégoriels et privés a de quoi estomaquer. Selon Stéphane Foucart, journaliste, "même dans l'Amérique de Donald Trump, une telle privatisation des forces de l'ordre paraîtrait surréaliste"(4). Les associations *Pollinis* et *Généralions Futures* déposent un recours devant le

tribunal administratif de Paris en dénonçant la rupture d'égalité entre les syndicats agricoles ainsi que la délégation de missions de police administrative à des organismes privés.

ATTEINTE AUX LIBERTÉS FONDAMENTALES ET INTIMIDATIONS

L'autre point stupéfiant réside dans le domaine d'intervention de la cellule. Il s'étend aux "actions de nature idéologique", dont "de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole" ! Adieu aux libertés fondamentales de penser et de s'exprimer. Les associations mobilisées dénoncent une entreprise d'intimidation et ses premiers effets inquiétants : "on citera à titre d'exemples un entretien d'une heure de la gendarmerie avec le Président de l'association Alertes Pesticides Haute Gironde concernant l'organisation des "États généraux des riverains" autour de la question des pesticides en décembre 2019 ; la présence de la gendarmerie lors d'une réunion de préparation d'actions en vue de la "Semaine pour les alternatives aux pesticides" dans le Tarn en février 2020 ainsi que la convocation à la gendarmerie d'un juriste, porte parole de l'association *Sources et rivières* du Limousin pour une interview où ce dernier s'opposait à la construction de serres industrielles à tomates hors-sol en juin 2020...

(1) *Demeter*, la marque de l'agriculture biodynamique dénonce une confusion volontairement orchestrée. Après plusieurs tentatives d'entente amiable restées sans réponse, elle porte plainte pour usage illégitime de son nom.

(2) Dont *Greenpeace*, les *Amis de la Terre*, *Généralions Futures*, la *LPO*, *Pollinis*, *Attac*...

(3) Dans une lettre ouverte du 17 juillet 2020.

(4) Stéphane Foucart, "Informer sur l'environnement et sa préservation devient de plus en plus périlleux", *Le Monde*, 6 juin 2020.



▲ Pancarte lors du rassemblement contre la création de la cellule Demeter devant la préfecture du Morbihan, le 30 janvier 2020.

LA FABLE DE L'AGRIBASHING

L'instauration de la cellule *Demeter* accrédite la notion d'*agribashing*, un terme lancé par une *FNSEA* exaspérée de voir la population refuser de plus en plus le modèle de l'agro-industrie. Plutôt que de répondre à des attentes sociales légitimes et de s'engager à fond dans la transition vers les alternatives, la *FNSEA* s'arque-boute et agite l'épouvantail d'une insécurité au sein du monde agricole. Or le ministère lui-même se révèle incapable de fournir le moindre chiffre probant. Les 14 498 faits relevés en 2019 sont constitués à 64,5 % par des vols (de matériels, carburants, cambriolages etc.). Pour le reste, la *FNSEA* ne peut signaler que 41 intrusions dans des élevages par des groupes animalistes. Soit "un échantillon de 0,28 % monté en épingle" selon les termes de l'association *L214*.

LA CAUSE ANIMALE EN PREMIÈRE LIGNE

Christophe Castaner n'a pas caché son souhait que "l'antispécisme soit un des axes prioritaires du renseignement". Le 21 janvier 2020, ce sont 130 chercheurs et chercheuses qui réclament la dissolution de la cellule *Demeter*. Leur lettre ouverte avertit que "La pénalisation des lanceurs d'alerte [sur la condition animale dans les élevages intensifs] nous priverait d'une source d'information essentielle et conduirait, à terme, à priver nos concitoyens du débat qu'ils souhaitent sur la condition animale." Avec le soutien de la *Ligue des droits de l'Homme*, l'association *L 214* attaque aussi la cellule *Demeter* en justice fin juillet 2020.

L'AUTRE FABLE, LA CHASSE ALLIÉE DE L'AGRICULTURE

La défense de la cause animale étant d'emblée suspecte pour le gouvernement, la chasse est intégrée dans le périmètre d'intervention de la cellule : "Les actions menées par certains groupes antispécistes

Et le greenbashing ?

Demeter veillerait donc désormais sur les exploitations agricoles. Mais qui veille sur les militantes écologues et animalistes, sur les journalistes qui reçoivent leur lot de menaces et agressions ? Défendre les loups ou les ours, filmer une partie de chasse, enquêter sur les algues vertes, prendre des arrêtés d'interdiction d'épandage de pesticide à proximité des habitations, ou simplement pratiquer une agriculture différente de celle des grands semenciers : autant d'activités légales qui exposeraient de plus en plus à des actes d'intimidation et des violences (6).

vis-à-vis du monde de la chasse, intimement lié au monde agricole (impact de la régulation cynégétique sur la protection des cultures, identité rurale, etc.) peuvent être intégrées à la cellule DEMETER en fonction des circonstances." Cet extrait du dossier de presse du ministère de l'Intérieur reprend la fable, après celle de l'agribashing, d'une chasse alliée de l'agriculture (parce qu'elle aiderait à "réguler" la faune dite sauvage, sangliers en particulier) et qui incarnerait la ruralité. Une vision des choses qui reprend la communication des dirigeants du monde cynégétique, en contradiction avec les réalités de terrain (5).

UNE APPROCHE DANGEREUSE

En dépit de ses déclarations écologues, le gouvernement reste ancré dans le "monde d'avant" et poursuit sa politique agricole productiviste. Avec la cellule *Demeter*, il entre dans un jeu dangereux, exacerbant les tensions là où elles existent, prenant le risque de susciter des problèmes là où il n'y en a pas. Il rend par ailleurs un mauvais service aux agriculteurs et agricultrices embarquées dans le modèle dominant : conforter un discours de victimisation ne les aide pas à préparer leur réorientation dans le cadre d'une agriculture à repenser de fond en comble. Les demandes de dissolution de *Demeter* se multiplient : il est important de s'y associer.

Danièle Garet ■

Nous avons déjà signalé la dangerosité de la cellule *Demeter* dans une "brève" de notre numéro 488 d'avril 2020 : "Dénoncer l'agro-industrie : un délit ?"

(5) A ce sujet, lire par exemple l'ouvrage de Pierre Rigaux, *Pas de fusils dans la nature. Les réponses aux chasseurs*, éd. HumenSciences, 2019.

(6) Angela Bolis, "Injures, menaces, saccages de locaux : des associations écologistes dénoncent un climat d'intimidation", *Le Monde*, 3 août 2020, Stéphane Foucart, "Greenbashing" et "agribashing" : pourquoi une telle asymétrie de traitement ?", *Le Monde*, 18 janvier 2020.



Menon Deniau

▲ Audrey Guillier (assise) et Colette David sont les deux journalistes qui encadrent la rédaction des articles de la revue.

Les prisonnières prennent la parole

Ne représentant que 3,5 % de la population carcérale, selon l'*Observatoire international des prisons*, les prisonnières sont invisibilisées et oubliées. Mais quelques-unes s'expriment grâce à la revue trimestrielle *Citad'elles*, qu'elles réalisent au sein du seul centre pénitentiaire du pays pour femmes, à Rennes, en Ille-et-Vilaine.

SILENCE PORTE UN REGARD TRÈS CRITIQUE sur le système pénitentiaire, symptomatique des mécanismes de violence et de domination à l'œuvre dans nos sociétés inégalitaires. L'emprisonnement, qui touche avant tout les personnes de milieux défavorisés (1), en constitue l'un des aspects les plus douloureux. D'où l'intérêt pour une expérience comme celle proposée à Rennes, en Ille-et-Vilaine, qui permet à des prisonnières de prendre la parole, bien que soumise au règlement de la prison.

600 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

La pièce a des airs de salle de classe avec son tableau blanc accroché au mur, ses néons au plafond et ses tables disposées en rectangle autour desquelles une quinzaine de femmes sont installées. Outre moi-même, quatre professionnel·les de l'extérieur sont aussi présentes. Cet après-midi de janvier 2019, à la prison des femmes de Rennes, se tient la conférence de rédaction de *Citad'elles*.

L'initiative débutée en septembre 2012 par les *Etablissements Bollec*, à Rennes, "un collectif de dessinateurs, d'auteurs et de graphistes", n'était censée durer qu'un an. Or, depuis 2020, la sortie du numéro 22 était prévue pour le printemps et en 600 exemplaires : 400 distribués au sein de la prison et 200 à la *Ligue de*

l'enseignement, le partenaire principal du projet (2). Sans compter les milliers de vues, pour chaque numéro, sur le site internet où la consultation est gratuite.

CONFÉRENCE DE RÉDACTION

De 14 heures à 17 heures, le groupe propose en vrac ses idées sur le tableau, qui se remplit rapidement. Chacune a préparé ce dont elle voudrait parler. Marine a listé sur une feuille ses sujets : la place des femmes dans l'affaire Dreyfus ou encore l'histoire du bouddhisme. "Et de quoi veux-tu parler exactement ? Quel est ton angle ?", lui demande la journaliste Audrey Guillier. Celle qui anime toutes les semaines le projet avec sa consœur Colette David, également présente, en profite pour rappeler les fondamentaux d'un article journalistique : "L'angle, c'est très important. On dit à nos lecteurs 'Voilà l'histoire qu'on veut raconter'."

Certains sujets font particulièrement parler, dont celui sur la sortie de prison. "Faut s'y préparer !", commente l'une d'entre elles qui en est à son deuxième séjour de détention à Rennes.

FEMMES INCARCÉRÉES, FEMMES OUBLIÉES

Les raisons du succès de *Citad'elles* ? 54 pages d'articles passionnants, tantôt drôles et légers, tantôt



(1) Source : Observatoire international des prisons – Section française, 7 bis rue Riquet, 75019 Paris, tél. 01 44 52 87 90.

(2) Ce numéro du magazine *Citad'elles* est finalement sorti en mai 2020, sa parution ayant été reculée suite à l'épidémie de COVID-19.



▲ Marine (à gauche), Anne-Laure, Véronique et Stéphanie font partie de la rédaction.

sérieux, sur des sujets originaux et inattendus, en dehors de l'actualité médiatique, qui racontent aussi des bribes de vies des prisonnières. À partir de situations personnelles, les rédactrices abordent des sujets pratiques qui peuvent intéresser les détenues tout autant que le grand public. Car peu de choses de leur quotidien sont connues à l'extérieur des barreaux. Pourtant, elles vivent des problèmes connus par de nombreuses femmes tels ceux de la précarité menstruelle. "[Les femmes] qui ne travaillent pas ou n'ont pas de subsides suffisants, se débrouillent comme elles peuvent. Des solutions qui sont inadaptées et peuvent être dangereuses, comme utiliser des bouteilles plastiques à la place des coupes menstruelles. Des pratiques peu hygiéniques et qui attendent à la dignité", écrit Capucine dans le numéro paru cet hiver.

Cécile pousse un coup de gueule dans un billet d'humeur à cause de ce manque de considération : "J'étais à Versailles, en 2015. C'est une petite détention. Les achats de cantine étaient centralisés. Les bons de cantine hygiène étaient les mêmes pour nous que pour les mecs de Bois-d'Arcy : déodorant musc, gel douche ambré et rasoir hommes. Cela semble un détail. Mais quelle est donc notre place dans le monde carcéral? (...) Je m'interroge sur la réflexion que le ministère de la Justice peut avoir sur l'incarcération féminine. Y-a-t-il une réflexion? Car je ne vois que peu d'aménagement pour que cette situation change."

PAROLE AUTORISÉE MAIS LIMITÉE

Lors de la conférence de rédaction de ce début janvier, Jessy, une détenue nouvellement arrivée, interroge : "Vous êtes libres de faire ce que vous souhaitez ou vous êtes sous la direction?" "En huit ans, on a été censurées une fois, lui répond Delphine Marie Louis, la dynamique graphiste qui met en page la revue. Et l'article est paru dans le numéro suivant après avoir été reformulé. On peut écrire tout ce que l'on veut, il ne faut juste pas faire de prosélytisme religieux ni de critique de l'institution pénitentiaire. On

n'est pas là pour faire un brûlot." La première personne qui relit le journal est en effet le directeur de l'institution.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET CONFIANCE EN SOI

Les idées fusent encore alors que la réunion touche à sa fin. Delphine Marie Louis a tout tapé sur son ordinateur et enverra le compte-rendu à Audrey la journaliste, qui se chargera ensuite d'apporter la documentation à chacune des rédactrices et de voir qui elles pourraient interroger. L'écriture commencera dès la semaine prochaine : il faudra trouver des questions, les envoyer par mail, appeler les interlocuteurs ou les faire venir... Ainsi que créer les images, lors d'un atelier qui commencera dix jours après la conférence de rédaction.

En plus de faire de l'éducation aux médias, *Citad'elles* permet aux détenues de retrouver confiance en elles. "En prison, on a souvent l'impression qu'on ne sert à rien, on le pense mais l'équipe nous dit "Tu ne sais pas écrire? Tu ne sais pas dessiner? Mais si, tu vas y arriver!" Ils nous encouragent et il n'y a que dans cet atelier que c'est comme ça", résume Vaiata qui en fait partie depuis six ans.

La porte se referme. Les salariées des *Etablissements Bollec* descendent les deux étages du bâtiment de la médiathèque avec les prisonnières. Ces dernières regagnent leurs cellules par la cour-sive. L'équipe les salue de la main en traversant la cour sous un froid soleil d'hiver. Le numéro 22 de *Citad'elles* a commencé à prendre vie en ce vendredi après-midi.

Manon Deniau ■



■ Pour s'abonner, lire en ligne, en savoir plus : Citadelles.org

■ Les établissements Bollec, 11 rue de Dinan, 35000 Rennes, tél.: 06 85 83 78 12

■ Les *Etablissements Bollec*. Association rennaise créée en 2005. Elle met à la disposition des écoles, entreprises, hôpitaux, prisons etc. des compétences dans les domaines de la bande dessinée, du dessin et du graphisme. Ses principes sont ceux de l'éducation populaire, du partage, de l'interdisciplinarité. Elle fonctionne uniquement grâce à des fondations privées : *Fondation La Poste, Fondation M6, Agir sa vie...* Or ces aides vont prendre fin prochainement. "On fait donc un appel aux dons et des formules d'abonnement de soutien", explique Alain Faure, co-fondateur.



▲ À Besançon, le 30 mai 2020, des activistes d'ANV-COP21 et d'Extinction Rebellion ont recouvert les panneaux publicitaires pour dénoncer leur impact environnemental.

Pourquoi désobéir en démocratie ?

Pour prolonger la réflexion du dossier de *Silence* sur la désobéissance civile de février 2020, Yvette Bailly approfondit la question de la légitimité de cette pratique en démocratie en s'appuyant sur des réflexions d'Albert Ogien et Sandra Laugier. (1)

DANS UN RÉGIME DÉMOCRATIQUE, LES libertés de vote, d'expression, de manifestation, de grève, de conscience et d'association sont apparemment garanties. Des mécanismes de "dialogue social" ont été institués, dans le travail parlementaire, le paritarisme ou les négociations collectives. Et la défense des droits fondamentaux est une réalité juridique. Dans ces conditions, certain-es ne voient pas pourquoi l'expression d'un mécontentement devrait prendre les allures de la désobéissance, et peuvent même s'inquiéter d'un geste qui remet en cause le principe même de la démocratie, à savoir le fait que la minorité s'engage à accepter la légitimité de ce qu'une majorité décide, en attendant une éventuelle alternance.

Pourquoi occuper collectivement et publiquement des logements vacants, recouvrir et débrancher de façon festive des panneaux publicitaires interactifs dans le métro, revendiquer publiquement le refus collectif de pucer son troupeau, etc. ? La désobéissance civile s'impose quand on a épuisé l'expression du désaccord par les moyens politiques classiques : elle est une mise en cause non-violente et radicale d'un pouvoir devenu sourd à la contestation, d'une démocratie qui s'est dévoyée en oligarchie.

UNE MANIFESTATION D'ESPOIR DÉMOCRATIQUE

"La désobéissance civile redit que c'est ici et maintenant, chaque jour, que se règle l'assentiment du citoyen à la société. Il ne l'a pas donné en quelque sorte, une fois pour toutes. Non que cet assentiment soit mesuré ou conditionnel : mais il est, constamment, en discussion, ou en conversation – il est traversé par le dissentiment.", écrit Sandra Laugier. (2)

La désobéissance civile apparaît, comme en 2011 avec les occupations de places en Grèce, en Espagne, aux États-Unis, en Égypte etc., comme manifestation, de révolte mais aussi d'espoir, contre celles et ceux qui désespèrent de la démocratie. La désobéissance en démocratie n'est pas un refus de la démocratie, au contraire ; ni même sa limite. Elle est liée à la définition même d'une démocratie comme forme de vie.

UN MOTEUR DÉMOCRATIQUE PAR LA CRÉATION ET LA DÉFENSE DE DROITS

Une loi est le plus souvent le résultat d'un rapport de force, le droit du travail par exemple s'est construit grâce à la lutte des travailleurs et des syndicats (droit de grève, réduction du temps du travail...). Très souvent

(1) Auteurs de *Pourquoi désobéir en démocratie* (La Découverte, 2011) et *Le principe démocratique* (La Découverte, 2014).

(2) *Pourquoi désobéir en démocratie*, page 39.



▲ Beaucoup de collectifs et d'associations réclament la réquisition des logements vides pour répondre à la crise du logement.

aussi les pratiques des citoyen·nes évoluent plus vite que la loi, notamment pour les mœurs : l'IVG s'est pratiquée clandestinement jusqu'à ce que le droit à l'avortement soit reconnu grâce au courage des femmes, les unions homosexuelles et l'éducation des enfants au sein de ces unions ont poussé la société à légiférer sur ces sujets. Souvent la loi vient entériner des pratiques sociétales. Les mentalités évoluent plus vite que les dispositifs législatifs. Les pratiques de désobéissance civile accentuent ce phénomène en dénonçant des lois injustes et en œuvrant pour le changement de la loi (réglementation sur l'exploitation du gaz de schiste, sur les OGM...). En dénonçant des injustices et des discriminations elle crée du droit et défend des droits et contribue ainsi à plus de démocratie et d'équité sociale et politique. L'opinion publique est d'autant plus à même de soutenir les causes mises en avant et défendues par la désobéissance civile que celle-ci s'inscrit dans une stratégie de lutte non-violente. L'organisation d'une fête d'échange libre de semences agricoles (interdit par le droit de la propriété écrit pour les multinationales) peut difficilement être criminalisée aux yeux de la société par exemple.

DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION POLITIQUE

La démocratie représentative est aujourd'hui discréditée, des nouvelles formes de démocratie émergent, notamment dans les pratiques de contestation et de résistance (occupation des espaces publics lors des Printemps arabes par exemple, mouvement des Gilets jaunes...). Ces nouvelles formes sont pensées et expérimentées moins comme forme de gouvernement, ou même comme idée ou idéal institutionnel, que comme forme de vie. C'est une tout autre manière de penser et pratiquer la politique, sur le modèle d'une communauté de langage, de conversation,

qui n'implique pas un consensus, mais aussi des désaccords, du dissensus.

La démocratie s'invente sur le terrain dans la conjugaison de voix dissidentes et singulières, sans en supprimer l'irréductible pluralité. Ce qui suppose de ne pas se donner de chef, de porter parole, de délégation. De récuser, également, le principe du vote à la majorité. La démocratie "réelle" est bien advenue, ici, maintenant, lors de l'occupation des places. Un groupe démocratique doit fonctionner sur le modèle de ce qu'il réclame, proclame, par la mise en œuvre de l'égalité. Ces nouvelles formes d'organisation politique induisent l'idée que chacun·e a la même compétence politique, d'autant plus s'il ou elle est spécifiquement concerné·e par une question qui travaille sa vie quotidienne, ordinaire.

Alors pourquoi désobéir en démocratie ? Cela s'impose quand on n'a plus dans la vie publique les conditions de la conversation où l'on pourrait raisonnablement exprimer son différend, quand on est dépossédé de sa voix et du langage commun. Une manière d'en reprendre possession est la désobéissance civile, comme revendication publique assumée à titre personnel et collectif. Le libre arbitre et la vigilance sont les conditions d'une société juste. Albert Ogien et Sandra Laugier considèrent non seulement que la désobéissance civile est compatible avec la démocratie, mais qu'elle en constitue une dimension essentielle, un critère. La désobéissance civile c'est la responsabilité que nous avons tou·tes, de refuser l'injustice et de ne pas nous soumettre à des décideurs ou des lois qui iraient à l'encontre de toute notion de justice, d'équité et de respect de la condition humaine. La désobéissance civile, c'est reprendre conscience de notre pouvoir d'action et refuser que des injustices soient commises en notre nom.

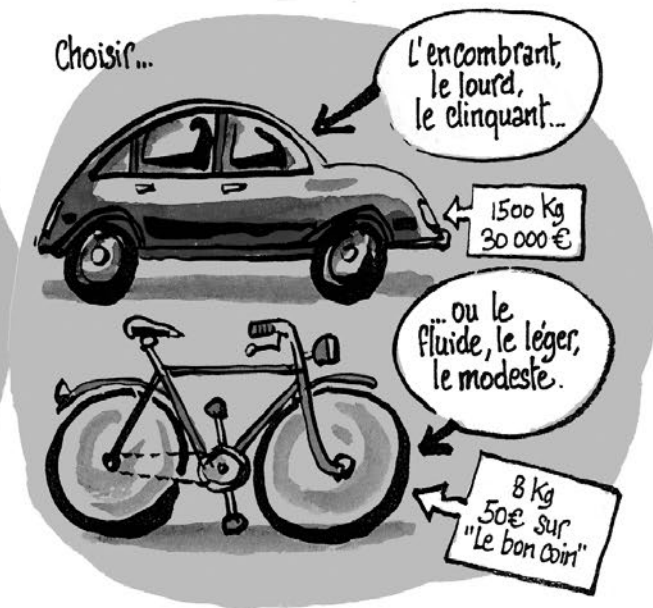
Yvette Bailly, MAN Lyon, Mouvement pour une alternative non-violente ■



Silence n° 486, février 2020

Choisir

Vélo ou voiture...
2 visions du monde,
2 choix de vie...



Petit traité de vélosophie Didier Tronchet

Ordonnances



20 ANS APRÈS LA PUBLICATION DE SON PETIT TRAITÉ DE VÉLOSOPHIE, MÉDITATION sur les bienfaits du vélo, Didier Tronchet remet ça, sous forme de BD cette fois-ci. En 6 cases par page, avec humour et une toute petite pointe de mauvaise foi, ces planches nous emmènent dans le quotidien d'un cycliste parisien en proie aux affres de la circulation automobile. Il montre en quoi le vélo est avant tout un état d'esprit, une philosophie de la vie, et porte avec lui un autre rapport au monde, aux autres, à soi-même. Réactualisé depuis sa première version, il montre aussi comment en 20 ans la place du vélo a évolué dans la ville... et dans les mentalités. Une BD qui parvient à faire rire et réfléchir dans le même temps.



Éd. Delcourt, 2020, 56 p., 12,5 €

Guillaume Gamblin ■



Arni Friðriksson

▲ Éruption de l'Eyjafjöll en Islande, le 17 avril 2010.

Apprendrons-nous un jour ?

Lectrice iséroise de *Silence*, Ingeborg Eilers propose une méditation sur les événements géologiques ou biologiques, leurs conséquences sur l'activité humaine et la planète, et sur notre capacité à apprendre de nos expériences pour survivre.

TOUT LE MONDE SAIT MAINTENANT QU'IL faut réduire les gaz à effet de serre pour limiter la catastrophe écologique que nous sommes en train de provoquer. La Terre nous l'a déjà rappelé : tempêtes, inondations, sécheresses, disparition accélérée d'espèces... Mais l'humain ne veut pas changer fondamentalement. Il veut continuer à profiter de ce qui est techniquement faisable, au service de la facilité, de l'immédiateté, de l'argent, du toujours plus : plus vite, plus loin, plus grand, plus fort, plus excitant, faire ce que je veux, quand je veux, où je veux.

L'avion est le moyen de transport le plus énergivore et polluant. Comment faut-il le faire comprendre ?

PREMIER ÉPISODE : UN VOLCAN ISLANDAIS

La Terre a une idée. Elle veut envoyer un avertissement bénin. Sans morts, sans toxicité, sans épidémie, sans catastrophe étendue. Elle crache du feu et de la lave en Islande. Des cendres volcaniques s'échappent dans les hauteurs et sont transportées au gré des vents. Sans danger quand la pluie les ramènera à terre.

Le moment est bien choisi. Pendant une semaine, le beau temps conserve les cendres dans le ciel. Là où les avions volent. Pour eux, cela peut être très dangereux, en obstruant les turbines et en aveuglant les vitres. Heureusement que les scientifiques le savent et que les

politiques les écoutent. Les avions restent cloués au sol. La sécurité d'abord !

Alors les vacancières des destinations lointaines ne peuvent plus partir ou rentrer. Bon nombre de marchandises ne sont pas acheminées. Le ciel est clair, sans trace de condensation. Les gens qui habitent proche des aéroports peuvent enfin dormir la nuit et parler le jour en toute tranquillité.

On se rend compte qu'on peut être heureux sans les fleurs du Kenya, que la nature proche est aussi belle, qu'on continue à vivre même si on n'a pas pu se rendre aux Baléares ou à une rencontre d'affaires "indispensable", que les enfants peuvent jouer sans le dernier jouet à la mode...

L'humanité a-t-elle appris le message et saisi sa chance d'assainir ses comportements et le climat ? Va-t-on rendre leurs terres aux Kényan-nes pour leur agriculture vivrière ? Partir en vacances à vélo, à pied, en train ? Régler les affaires par vidéo-conférence ?

Non. Dès que le nuage de cendres s'est suffisamment dissipé, on reprend les vols. Fini le répit pour les riverains et la nature !

C'était en 2010.

LE MUR APPROCHE

Dix ans après, la Terre est de plus en plus malade. Ses habitant-es disparaissent un-e à un-e. Sa fièvre



▲ Plutôt que d'aller en avion voir des crocodiles de l'autre côté de la planète, pourquoi ne pas essayer d'en fabriquer soi-même ?

est montée, ses symptômes aussi : tsunami avec catastrophe nucléaire, ouragans, canicules, incendies... Les expert-es internationales du climat publient des rapports de plus en plus alarmants avec des préconisations de plus en plus drastiques et urgentes pour sauver la vie et le climat. Les peuples en prennent conscience petit à petit, surtout les jeunes qui voient leur avenir remis en question. Mais les politiques sont frileuses : l'avenir, c'est demain, l'économie, c'est aujourd'hui. Le mur approche.

DEUXIÈME ÉPISODE : LE VIRUS

Alors un tout petit habitant de la Terre prend les choses en main. Il mute et saute d'un animal pourchassé à un humain. Il provoque une sorte de grippe avec fièvre, toux et essoufflement et une mortalité élevée. Il se sert des contacts pour une expansion rapide. Les voyageurs sont ses alliés. En quelques mois, il y a des malades et des morts sur tous les continents.

Les scientifiques disent aux politiques : pour enrayer la propagation de ce virus, il faut isoler les personnes les unes des autres. Tout le monde reste chez soi. Vont au travail seulement le personnel sanitaire et celles et ceux qui travaillent au service de la satisfaction des besoins "de première nécessité". Pour les malades, les endeuillés-es, les soignant-es, les personnes âgées isolées, les familles nombreuses dans des appartements exigu et bon nombre d'autres, c'est terrible. Dans les pays dits "pauvres", les gens dans les bidonvilles vivent dans la promiscuité et meurent de faim s'ils et elles ne peuvent pas travailler. Un drame mondial.

Mais il y a d'autres effets : beaucoup moins de déplacements et de production. Moins de CO₂ et autres gaz à effet de serre. L'air est pur,

même en ville. L'eau devient propre. Un calme agréable règne. La nature s'épanouit. Les oiseaux reviennent en ville, les biches sortent du bois. Les voisins se parlent, des initiatives d'entraide fleurissent, parents et enfants se redécouvrent, le rythme de vie est ralenti. La durée prolongée du confinement a un certain effet de sevrage de notre vie pressée suractive.

L'impossible est devenu possible, le gouvernement a trouvé l'argent pour aider les entreprises qui ne tournent plus, les salarié-es au chômage technique, les hôpitaux surchargés. Des cessez-le-feu suspendent la guerre. Beaucoup de gens meurent du virus, mais beaucoup moins que d'habitude meurent de la pollution et des accidents. (1)

ET MAINTENANT ?

Suite à cet épisode, saurons-nous modifier en profondeur notre société de production, de consommation, de mobilité et de pollution pour instaurer durablement une réduction de notre impact sur le climat et la biodiversité, afin de préserver un futur vivant ?

Partager le travail, relocaliser et reconvertir la production, arrêter le superflu, le nucléaire, la production d'armes, favoriser l'essentiel, ne plus confiner les autres espèces dans des parcs et réserves mais leur laisser de l'espace, construire moins, réduire le commerce international, se déplacer moins et moins loin, communiquer avec celles et ceux qui vivent à côté de nous... Moins de quantité, plus de qualité et d'équité. Prendre l'argent là où il est pour l'utiliser là où il y en a besoin.

Apprenons-nous maintenant ?

Ingeborg Eilers ■

■ **Témoignage d'une élue locale,** Ingeborg Eilers, i.eilers@laposte.net, autoédition, 2020, 70 p., 5 € (+ 5 € de port). Une compilation d'anecdotes de la vie d'une élue municipale, quelques articles de presse, et des réflexions personnelles pertinentes dont certaines ont déjà été publiées dans *Silence*.

(1) L'effet sur l'environnement est exactement ce que préconisaient les expert-es du climat.



▲ Façade chaleureuse de la coopérative.

Le Village Vertical : précurseur des coopératives d'habitat en France

Cela fait plus de 16 ans maintenant que l'idée du *Village Vertical* a germé : sortir de la spéculation immobilière et de la propriété pour gérer collectivement la question du logement.



LA COOPÉRATIVE PORTE UN NOM TROMPEUR, car c'est un immeuble aux pratiques horizontales que nous avons découvert en cette fin 2019, alors qu'Olivier et Jérémie, deux habitants actuels, nous ont fait découvrir leur lieu d'habitation. Si aucun des deux n'a participé à sa construction, ils reviennent avec enthousiasme sur les origines du projet villeurbannais (Rhône).

UN PROJET NOVATEUR

Ce projet a vu le jour fin 2005. Des inspiratrices de celui-ci, il ne reste que quelques intrépides qui sont parvenues à tenir bon face aux délais entre l'idée d'origine et la mise en œuvre finale. "Pour qu'un projet soit viable, il faut qu'il n'y ait si possible pas plus de 5/6 ans entre l'élaboration des premières idées et l'édification du lieu d'habitat" précise Olivier, car au-delà le découragement risque fort de mettre à mal le projet. La fédération *Habicoop* a rapidement rencontré le groupe porteur du projet du *Village Vertical* et a fait en sorte qu'il soit leur initiative pilote dès 2006. Cela a permis aux "villageoises" de bénéficier de fonds européens. Le groupe et la fédération élaborent ensemble l'ossature juridique et financière du Village ainsi que sa charte.

L'immeuble comprenant deux parties, le numéro 1 (24 appartements en accès à la propriété pour des personnes à revenus modestes) et le numéro 3 (où est implantée la coopérative), a été la première construction de la ZAC de ce quartier.

L'initiative a permis de défricher le terrain notamment vis à vis des banques et de la juridiction. Leur exemple a également permis de faire reconnaître les coopératives d'habitat et l'habitat non spéculatif dans la loi ALUR en février 2014.

UN HABITAT ÉCOLOGIQUE

Le choix des matériaux de construction et des dispositifs énergétiques s'est fait de concert avec l'architecte. L'optique était de miser au maximum sur des matériaux et un fonctionnement écologique. La façade est conçue principalement en bois. L'immeuble comprend une chaufferie à granulés, une centrale photovoltaïque. Un compost est installé dans le jardin commun, et l'eau de pluie est récupérée pour les machines de la buanderie commune et l'arrosage du jardin.

L'immeuble comprend des lieux communs dont une buanderie, une salle commune avec cuisine, un potager, une cabane à outils, un garage à vélos, un attique pour



▲ Beaucoup de matériel est communalisé, de la crêpière au siège bébé !

l'étendage du linge en période hivernale. Quatre chambres d'amis sont aménagées au rez de chaussée, l'une d'elle peut être utilisée en location longue durée notamment pour des étudiant-es.

QUESTIONS D'ARGENT

À présent, vivent 10 foyers de toutes compositions (3 T5 occupés par des familles avec 2, 3 et 5 enfants, 2 T4 occupés par des familles avec 2 enfants chacune, 2 T3 occupés par des familles avec 1 enfant, 3 T1 occupés par des célibataires sans enfant) et 3 jeunes en insertion et une personne malade dans les quatorze appartements. Les habitant-es sont propriétaires de la coopérative mais locataires de leur appartement.

Leur entrée dans le Village nécessite un apport personnel de 30 à 50 000 euros, ce qui correspond à 25 % du coût du logement (environ 40 000 € pour les T4, 25 000 € pour les T3).

La fédération Habicoop

Habicoop est une fédération qui a vu le jour en 2006 suite à un voyage ses fondateurs en Suisse et en Allemagne où les habitats coopératifs sont davantage implantés. C'est une structure divisée en deux parties : une partie nationale assure l'accompagnement en France, s'entoure de chercheurs, et gère les relations avec le gouvernement et les ministères ainsi que le lobbying. Une seconde partie travaille en région Auvergne-Rhône-Alpes. Sa ligne directrice est d'apporter aux projets des éclaircissements juridiques et légaux, mais aussi d'amener les groupes à devenir autonomes.

Chaque mois une redevance est versée. Elle se décompose en trois parts : 72,25 % pour le loyer (comprenant les provisions de charges), 20 % pour le CCA (compte courant d'associés) qui permet d'épargner, de rembourser les charges ainsi que le prêt souscrit pour la construction, et 6,9 % pour le parking (61 € par foyer).

Le prêt a été établi sur 40 ans. Au-delà, les loyers baisseront sans doute. La question reste néanmoins en suspens quant à l'utilisation de l'épargne. *"Il y aura sans doute des travaux à faire lance Olivier, mais comment ça s'articulera dans 40 ans, ça c'est le grand mystère des coopératives d'habitat."* *"L'épargne permettrait éventuellement d'approvisionner un fonds pour créer d'autres coops"* ajoute Jérémie.

UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Une fois installés, les villageois-es fonctionnent sur le principe : un-e coopérat-ric-e, une voix. Les décisions se construisent au travers de réunions mensuelles chaque premier dimanche du mois pendant 4 heures puis deux réunions plus courtes le mercredi. On y évoque par exemple les projets d'investissement (cuisine, travaux), l'organisation interne, les chantiers collectifs, les organisations d'événements dans la salle commune. Ensuite, tout le monde se rassemble en plus petits groupes ou commissions (cuisine, conciergerie, comptabilité). *"L'avantage c'est d'expérimenter des compétences qui ne nous sont pas forcément familières et de pouvoir les transmettre aux autres par la suite"* indique Jérémie. Les réunions suivent le principe de la communication non-violente en respectant les prises de parole *"Il faut dire les choses et faire en sorte que la coopérative fonctionne. Parfois cela s'échauffe mais on arrive à travailler ensemble malgré nos différences"*. Les jeunes en insertion occupant 3 des 4 logements sociaux (à très bas loyers) peuvent également, s'ils le souhaitent, participer aux réunions.



▲ À côté de l'immeuble, une mare et ses crapauds accoucheurs.

CONVIVAL ET COLLECTIF

Olivier a grandi dans ce quartier. Il réside dans cette coopérative depuis 5 ans maintenant. Jérémie, lui, a toujours vécu en communauté. En s'installant à Lyon avec sa compagne, il a voulu réitérer cette expérience du vivre-ensemble dans le cadre du projet *La Gargousse* dans le quartier de Guillotière jusqu'en 2017. Des travaux de réhabilitation et des obstacles trop importants avant de rentrer dans les lieux poussent le groupe d'habitantes à passer la main à un nouveau groupe. Il postule alors au *Village Vertical* où un logement était vacant.

"Le vrai atout du Village c'est de connaître rapidement ses voisins. En été on peut organiser des moments festifs, passer d'un apéro à l'autre, d'un étage à l'autre" indique Jérémie. La rencontre est d'ailleurs favorisée par l'architecture de l'immeuble avec ses coursives caractéristiques. "La voisine du n°1 organise parfois des soirées jeux dans notre salle commune, on a lancé la fête du crapaud qui se déroule annuellement, ça favorise les contacts avec les habitants des autres immeubles". Dans le quartier plusieurs mares à crapauds ont été aménagées sous le tutorat d'un naturaliste professionnel. Le Village est aussi un point d'approvisionnement de légumes et fruits via l'association *L'Arbre à légumes*.

Outre la buanderie et les salles communes, les familles ont optimisé les mises en commun pour éviter les doublons, une consommation excessive et favoriser la convivialité. Dans la salle commune sont rangés de nombreux jeux, de l'électroménager (appareil à raclette, fondue), produits ménagers, ustensiles de cuisine. Le ramassage scolaire se fait par pédibus le matin géré par des parents du Village qui le peuvent. Tout ce collectif est planifié par de nombreux tableaux (tour de ménage, pédibus).

...MAIS CHRONOPHAGE

L'implication au Village n'est pas des moindres. "On assiste à un départ par an quasiment, il y a beaucoup de turn-over". En effet l'organisation intrinsèque au Village peut être conséquente sur la vie de famille ou privée notamment lorsque l'on veut s'investir en plus dans d'autres structures associatives. "Ce n'est pas donné à tout le monde de pouvoir s'impliquer autant, je pense notamment à des personnes qui n'ont pas les moyens financiers et qui doivent consacrer leur temps à leur travail pour vivre". Au fil des années, le temps d'implication s'est néanmoins assoupli pour faciliter la tâche des familles lors de naissances ou pendant des périodes de formation.

Les deux villageois sont conscients que ce type d'habitat nécessite également d'appartenir à une catégorie sociale plutôt favorisée. En effet l'apport financier pour la coopérative n'est pas insignifiant même s'il reste beaucoup plus bas que pour l'achat dans le marché immobilier classique. Mais les revenus ne doivent pas dépasser un certain seuil car les appartements relèvent du logement social.

"Ce qui nous a guidé vers la coopérative d'habitants, c'est plutôt des raisons politiques. Dire stop à la spéculation" assure Jérémie lorsqu'on lui pose la question du choix de ce logement. "C'est aussi un partage de valeurs communes, solidarité, partage, convivialité, l'émulsion collective, que l'on peut ensuite transmettre à nos enfants. C'est génial de vivre là dedans, j'aimerais que toute la société fonctionne comme cela!".

Léa Le Foll ■

■ Village Vertical
3 Rue Raymond Terracher,
69100 Villeurbanne
<https://www.village-vertical.org>

■ Habicoop
10bis Rue Jangot,
69007 Lyon,
Tél. : 09 72 29 36 77,
<http://www.habicoop.fr>



▲ Enveloppes peintes de l'artiste Marie Morel, <http://mariemorel.net>

Art postal : quand le courrier se fait merveille...

Et si nos enveloppes devenaient des supports d'expression artistique, se transformant en véritables œuvres d'art voyageuses ?



◀ Raak, sans titre, 1997, pyrogravure sur bois, collection Création franche.

Initiée en 1994 lors de l'appel à contribution qui a précédé la première exposition "d'enveloppes peintes" à Bègles, régulièrement enrichie par des envois spontanés, la collection de créations postales du Musée de la Création Franche comprend aujourd'hui près de 1200 œuvres.

Musée de la Création Franche, 58 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33130 Bègles. www.musee-creationfranche.com

► Kurt Joseph Haas, À pied au fil de l'eau, 1994, peinture acrylique sur papier, collection Création franche.



LE PRINCIPE DE L'ART POSTAL EST SIMPLE : vous pouvez transformer l'enveloppe que vous envoyez en une véritable œuvre d'art en la dessinant, peignant, collant, découpant, en jouant sur les matériaux, etc. Cette forme artistique a été utilisée par des artistes mais elle est accessible à tout le monde.

L'art postal vient ainsi magnifier la forme de l'envoi papier et nous procure un plaisir créatif et tactile, une émotion impossibles avec les échanges numériques, qui apparaissent par comparaison inesthétiques, froids et impersonnels. La beauté n'est-elle pas en elle-même un argument pour privilégier la lettre au courriel ?

ENVOYEZ À SILENCE VOTRE ART VOYAGEUR

Silence lance un appel à nous écrire sous forme d'art postal. A l'occasion d'une commande ou d'un réabonnement, d'un courrier ou d'un mot d'amour, envoyez-nous une ou plusieurs enveloppes artistiques qui voyageront aux bons soins de nos facteurs et factrices. Dans nos pages et en couleur, nous reproduirons une sélection de nos préférées. Vous avez jusqu'au 31 janvier pour nous envoyer vos œuvres. Nous comptons sur vous pour transformer notre boîte aux lettres en boîte à merveilles !

► **ÉCRIRE À :** Silence
9 rue Dumenge
69 317 Lyon Cedex 04

Essais

Climat : le régime végétarien n'est pas la panacée

Dans le n° d'avril (488), à propos des "petits pas", le groupe de recherche *Carbone 4* met en première position [pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre], et de loin, le "régime végétarien".

Éleveurs de brebis en Aveyron, sur des terres qui pourraient difficilement être utilisées autrement qu'en élevage extensif, nous sommes nous-mêmes "flexitariens", mangeant de la viande environ deux fois par mois, uniquement locale (de notre élevage ou des voisins), non issue d'élevages industriels.

Je ne sais pas comment est calculé par *Carbone 4* l'impact du passage à un régime végétarien. Et d'abord s'agit-il de végétarisme ou de végétalisme ? Quelqu'un qui remplacerait de la viande issue d'élevages locaux et extensifs par des œufs et des produits laitiers provenant d'élevages industriels, ou par du poisson issu d'élevages intensifs type saumon de Norvège, le tout alimenté généreusement par du soja transgénique provenant du Brésil, sur des terres déboisées par des incendies comme en Amazonie, ferait-il une action positive pour l'environnement (et j'ajoute pour le social !) ? Et même pour un végétalien, s'il se gave de lait de soja en brique (mal recyclable), de plats cuisinés surgelés en barquettes alu, de fruits et légumes provenant de l'autre bout du monde, de lentilles bourrées de pesticides venant du Canada, est-il plus vertueux qu'un flexitarien qui mange bio et local ? Sans parler de la "viande artificielle", promue par l'industrie agro-alimentaire, et que dénonce par exemple un Paul Ariès. Les végétariens et végétaliens rappellent souvent l'énorme consommation d'eau

nécessaire à la production d'un kilo de viande, mais c'est un calcul biaisé, puisqu'il s'agit principalement d'eau de pluie qui fait pousser l'herbe, souvent sur des terres non labourées voire non labourables (alpages, prairies permanentes, etc.).

Notons aussi que les plus belles régions d'Europe, et qui préservent le mieux la biodiversité, sont des régions d'élevage extensif (montagnes, bocage). Et qu'en bio, la polyculture-élevage est bien mieux adaptée qu'une agriculture sans animaux, donc sans fumier.

Dans son article, Michel Bernard rappelle très justement les liens de Jean-Marc Jancovici avec le lobby nucléaire, et son absence de remise en cause de la croissance, mais sur le végétarisme, il n'y a aucune remarque.

La consommation de viande diminue lentement en France, depuis des décennies. Pour la santé des consommateurs comme pour celle de la nature, il est nécessaire que cette tendance se confirme et s'accélère, et qu'il se passe pour la viande – et pour tous les produits animaux – ce qui s'est produit pour le vin depuis 50 ans : les Français boivent beaucoup moins de vin, mais délaissent le "Kiravi" et autre "velours de l'estomac" pour des vins de qualité, de plus en plus souvent bio, voire naturels.

L'ennemi, ce n'est pas l'élevage (n'en déplaise aux militants de L214), mais l'élevage industriel, qui se nomme lui-même "production animale" !

Thomas Lesay
Aveyron

À Tours nous avons "Maire Denis" !

Aux dernières élections municipales de Tours, l'écologiste Emmanuel Denis, à la tête d'une large coalition rose, rouge, verte (et donc pas vraiment mûre pour la décroissance), a été élu avec près de 55 % des suffrages exprimés face à Christophe Boucher, maire de droite sortant (...), pourtant rejoint au second tour par *La République en marche* (arrière).

Une chose est sûre, la liste gagnante est loin de remettre en cause la société de consommation et du numérique puisque dans son programme figurent "la création des estives commerciales cet été afin de redynamiser le commerce" (donc une incitation à consommer) et "l'accompagnement de la transition écologique des entreprises par les 'low-tech' et le numérique".

De plus, si "l'interdiction des écrans de publicité numérique" est annoncée, la suppression de tous les panneaux publicitaires existants (numériques ou non) ne semble pas à l'ordre du jour. Pourtant, faire de Tours une ville sans affichage publicitaire serait un acte fort contre le consumérisme !

À part cela et sans reprendre toutes les propositions, le programme évoque l'implantation d'un parc photovoltaïque de 100 hectares, la plantation de 30 000 arbres, la suppression des subventions aux compagnies aériennes (Ryanair), la réalisation de la deuxième ligne de tramway et des 40 premiers kilomètres du "Réseau express vélo" (est-ce des rues sans automobiles pour faciliter les déplacements des cyclistes ?), la création d'un centre municipal de la santé ainsi que des tarifs sociaux pour la cantine (avec du bio, du local et des menus végétariens), la crèche, l'eau, la culture, les transports et le sport ou encore l'engagement du Tours Football Club dans un projet d'actionnariat populaire ! À méditer...

Début juillet 2020, le nouvel édile Vert précisait au quotidien "La Nouvelle République" qu'il sera totalement détaché par son entreprise pendant son mandat et qu'il diminuera son indemnité de maire de 20 % (1 000 euros).

En revanche, il s'est fait plus discret sur sa soirée électorale victorieuse, marquée par de franches embrassades et congratulations tactiles entre co-listiers ou sympathisantes écologues ou non, comme si le Covid-19 avait disparu. Ainsi, dans un lieu fermé, la distanciation physique et le port du masque n'étaient pas vraiment de rigueur, un comble pour les écologistes, qui sont souvent prêts à dégaîner le principe de précaution dans d'autres circonstances. Est-ce un mauvais signal avant d'attaquer cette nouvelle mandature ?

Pablo Garcense
Indre-et-Loire

■ **Petit traité des vertus de la différence**, Philippe Hoelsler, éd. Les 3 colonnes, 2019, 93 p., 13 €. Ce petit livre est le message personnel d'un homme qui a parcouru le monde entier durant sa vie professionnelle. Il en recense les maux et fait le vœu que nous les corrigions.

■ **Vers le nouveau collectivisme, pour une société plus équitable**, Mickaël Garandeau, Jimmy Kimberg, éd. Libre et Solidaire, 2020, 187 p., 15 €. Ce livre propose de faire une synthèse entre Marx et Ayn Rand, célèbre écrivaine étasunienne à peu près inconnue en France, libertarienne et chantre du capitalisme. Après une critique de la monnaie, de la consommation, des bénéfices et de la rentabilité, cette 1^{re} partie traite des formes de participation au bien commun et vante le modèle collaboratif américain. Les 3^e et 4^e parties exposent ce que pourrait être ce nouveau collectivisme.

■ **Les villes en partage, activer les communs urbains**, Shareable (collectif), traduction A. Maury et C. Rivallan, éd. Libre et Solidaire, 2020, 253 p., 15 €. Ce guide recense 137 initiatives publiques innovantes à travers le monde qui prouvent que des villes gérées par leurs habitants ça existe ! Elles concernent l'habitat coopératif, la mobilité (coop taxi, pédibus), l'alimentation, l'emploi, l'énergie (éoliennes partagées), la gestion de l'eau et des déchets, la technologie, la finance, etc. Chaque initiative fait l'objet d'une fiche descriptive et communique les contacts. La présentation est celle d'un catalogue assez austère, mais c'est riche d'idées pratiques.

■ **En route pour l'autonomie alimentaire, guide pratique à l'usage des familles, villes et territoires**, François Rouillay et Sabine Becker, éd. Terre vivante, 2020, 206 p., 23 €. Végétaliser la ville, animer un jardin partagé, produire ses propres plants et ses graines, cogérer un poulailler, mieux utiliser l'eau, reconstituer un sol vivant, réaliser des serres... 21 actions faciles présentées sous forme de fiches pédagogiques.

■ **Le bluff du nucléaire, le prétexte du climat**, Jean-Luc Pasquinet, éd. Libre et Solidaire, 2020, 220 p., 16 €. Le lobby nucléaire espère utiliser la question du climat pour justifier le recours à cette énergie. L'auteur montre que ce raisonnement ne tient pas : la plupart de nos gaz à effet de serre ne proviennent pas de l'électricité, mais des autres énergies. Des chiffres complexes, des limites dans la connaissance des renouvelables et une aigreur contre d'autres antinucléaires atténuent la portée de ce livre.

■ **Vivre sans plastique. Des outils écologiques à notre portée**, Chantal Plamondon et Jay Sinha, préface de Nathalie Gontard, illustrations de Elodie Duhameau, éd. Ecosociété, 2019, 235 p., 23 €. Vivre sans plastique n'est plus possible (sauf à vivre au cœur de l'Amazonie, et encore...) mais nous pouvons limiter les dégâts. Un manuel très complet pour s'embarquer dans ce défi. Il apporte des informations utiles tout en enfonçant pas mal de portes déjà bien ouvertes.

■ **Électro hypersensiblement vôtre**, C. Diallo, éd. "chez Marius", 2019, 189 p., 20 €. À travers cette autofiction, l'auteur rend compte de façon sensible de sa perception du vacarme et du ressac des ondes qui le traversent. De l'angoisse que cela génère le transformant en pile sur le point d'exploser. Bien que reconnue depuis cent ans, l'influence des champs électromagnétiques continue d'être plus ou moins ignorée, voire niée. Le problème est renvoyé par les médecins au rayon de la psychiatrie ! De quoi faire douter le patient lui-même. Plus de 15 ans de lutte avant d'obtenir une reconnaissance officielle de la médecine. Pas une amélioration, mais le droit de vivre avec.

Les Agronautes

À la recherche d'une agriculture libérée des pesticides

Cédric Rabany



L'auteur, ingénieur agronome, nous emmène à la découverte de modes agricoles qui existent un peu partout dans les pays soi-disant "en développement" et qui ont des résultats remarquables sans utilisation de pesticides ou d'engrais. Ces exemples nous montrent qu'il existe d'autres choix que de tuer ce qui gêne une culture. On peut chercher au contraire à faire coopérer des plantes, améliorer la qualité du sol, etc. Si les récits sur le terrain sont agréables à lire, les explications sur la chimie du sol sont rébarbatives. L'humour permet heureusement de digérer les passages les plus ardues. Un livre qui nous démontre que le choix "moderne" de passer par les pesticides est une erreur historique dont nous aurions intérêt à sortir le plus vite possible. MB

Éd. Nouriturfu, 2020, 164 p., 14 €

Des arbres dans la ville

Caroline Mollie



Pendant longtemps, la question des arbres en ville a été peu étudiée. Ce n'est que dans les années 1980 que commencent à se développer des politiques paysagères qui travaillent sur la place des espaces verts, leur rôle dans la ville, et le choix des arbres que l'on peut mettre dans des parcs, le long des rues, au centre d'une place, voire même sur un balcon. L'arbre pose une question à l'urbaniste car il ne relève pas du même temps que celui de la construction et de l'aménagement des rues. Cet ouvrage, très richement illustré, avec des photos à des dates différentes, montre comment évolue la végétation en ville, les nouvelles pratiques et notamment la prise en compte aujourd'hui de la question du climat. L'arbre est un facteur de fraîcheur, mais doit pouvoir résister aux canicules. Il manque toutefois un chapitre sur les timides initiatives qui consistent maintenant à choisir des arbres fruitiers. FV

Éd. Actes Sud / Cité verte, 2020, 254 p., 36 €

L'écologie du 21^e siècle

présenté par Hervé Kempf



L'équipe de rédaction du site *Reporterre* a interrogé une douzaine de personnes (6 hommes, 6 femmes) engagées dans l'écologie. Point commun : elles ont toutes moins de 45 ans et déjà une certaine renommée du fait d'actions ou de publications remarquables. À toutes, les mêmes questions : comment en sont-elles venues à s'engager pour l'écologie, quelle vision ont-elles de la situation actuelle, que faut-il faire et

comment cela se traduit-il dans leur vie. Du fait d'un choix touchant des domaines très variés, cela donne des récits avec des parcours bien différents, des réflexions variées, des pratiques qui peuvent être très différentes (du refus de l'État à l'engagement en politique, de la croyance aux petits gestes ou non...). C'est très facile à lire et culturellement, politiquement et philosophiquement enrichissant. MB

Éd. Seuil / Reporterre, 2020, 220 p., 12 €

Il était une bergère

Yves Deloison et Stéphanie Maubé



Alors que la pratique même de l'élevage est aujourd'hui contestée, Stéphanie Maubé, éleveuse militante installée dans le Cotentin défend contre vents et marées une agriculture à taille humaine pour une alimentation de qualité. À l'origine parisienne et graphiste, cette "bergère" ne regrette pas son choix de reconversion. Yves Deloison, journaliste, l'a suivie dans son travail quotidien, dans ses questionnements, dans ses échanges avec d'autres agriculteurs et des personnes telles que Jocelyne Porcher, spécialiste de la relation de travail avec les animaux, ou Stéphane Travert, ancien ministre de l'Agriculture et député de la Manche. Avec ce livre on en apprend beaucoup sur le métier, mais aussi sur ses conditions d'exercice éprouvantes. MD

Éd. du Rouergue, 2020, 249 p., 18,80 €

Vers une vie simple

Edward Carpenter



On connaît peu en France Edward Carpenter (1844-1929), écrivain anglais, socialiste libertaire, poète, philosophe, néorural et objecteur de croissance avant l'heure. Ce "Thoreau britannique" effectua, loin de son milieu d'origine aisé, un retour à la terre et à la frugalité volontaire, tout en ne cessant de militer activement pour la cause socialiste. Les neuf textes présentés ici permettent de le découvrir. Ils traitent de la propriété privée, du crédit, du commerce, ou encore de l'absurdité mortifère de la vie des riches et du bonheur que procure l'engagement dans l'auto-limitation des besoins et la simplicité. Tous réjouissent par la vivacité du style, sa clarté, son mordant. DG

Traduit et préfacé par Pierre Thiesset, éd. L'échappée, 2020, 192 p., 16 €

Mots et maux d'une décennie, 2010-2020

Collectif Les mots sont importants



Ce recueil de 50 textes issus de 34 signatures différentes a été coordonné par Pierre Tévanian et Sylvie Tissot, animatrices du collectif et du site internet *Les mots sont importants*, qui les a publiés tout au long de la décennie

écoulée. Fidèle à sa vocation d'alimenter l'esprit critique sur les questions sociales les plus brûlantes dans une optique féministe, antiraciste et "intersectionnelle", le collectif met ici sur la table, à contre-courant des discours dominants, des sujets tels que l'islamophobie, la Manif pour tous, l'état d'urgence, le masculinisme, le "viol des puttes", la mémoire du génocide arménien, les luttes pour le climat, etc. Les textes sont tous en réaction à une actualité sociale ou politique, parfois avec une ironie corrosive. Des mots du quotidien comme barbarie, courage ou encore victimisation font l'objet d'une utile mise au point. Un revigorant manuel d'autodéfense intellectuelle appliquée. GG

Éd. Cambourakis, 2020, 368 p., 24 €

De la liberté des femmes

Emma Goldman



Recueil de deux conférences ayant pour but de réfléchir à la finalité des combats féministes. Bien que datant du début du 20^e siècle, ces deux textes sont encore extrêmement pertinents aujourd'hui. Dans ces textes, Emma Goldman se positionne à la fois comme féministe et militante anarchiste, ce qui lui permet de multiplier les axes d'analyse de la domination masculine. Par ces multiples points de vue, elle met en lumière des impensés ou des impasses du mouvement féministe de son époque, qui cherche davantage à travailler et voter comme les hommes qu'à construire une réelle émancipation. Emma Goldman évoque, bien que rapidement, un axe des théories féministes, visionnaires pour son époque, le partage des tâches domestiques et de la double journée : travail domestique/travail salarié, annonçant avec cela l'analyse, presque cent ans plus tard, de Christine Delphy ou Silvia Federici. PV

Éd. Payot, 2020, 112 p., 8 €

Au nord de l'économie Des corons au coworking

TomJo

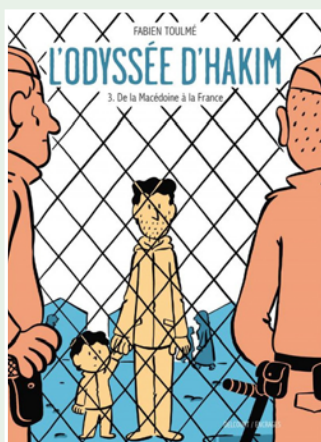
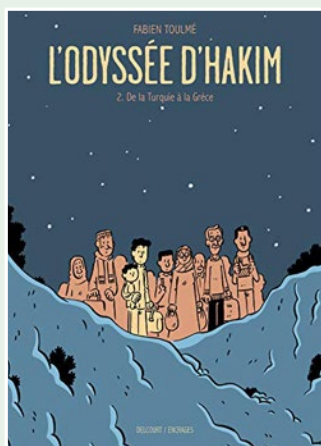


Un nouveau monde se fait jour : celui d'un "post-capitalisme" high-tech prétendument collaboratif, horizontal, cognitif et démonétarisé qui fait rêver d'une société débarrassée des contraintes du travail. Certains marxistes et une majorité de libéraux y adhèrent. Les postes de l'industrie comme les tâches des métiers de services seront réalisés, voire encadrés par des logiciels d'intelligence artificielle. Dans cette société, les déclassés ne survivront qu'à la merci d'un revenu universel payé par les robots. Tel est le moyen qu'a envisagé le capitalisme pour éviter une crise de surproduction en s'assurant d'une masse suffisante de consommateurs. MD

Éd. Le monde à l'envers, 2018, 79 p., 5 €



L'Odyssée d'Hakim



- T1 De la Syrie à la Turquie**
- T2 De la Turquie à la Grèce**
- T3 De la Macédoine à la France**

Fabien Toumé

Mis en contact avec Hakim, un réfugié syrien, Fabien Toumé va le rencontrer régulièrement pendant un an et demi, le temps pour Hakim de raconter sa vie en Syrie, avant le début de la guerre civile, son choix de partir, comment il va essayer de s'installer au Liban, puis en Jordanie, puis en Turquie (T1). Là il rencontre Najmeh, autre réfugiée syrienne. Le couple se marie et a un enfant, Hadi. Le père de Najmeh parle français et réussit à rejoindre l'hexagone. Ayant le statut de réfugié, il peut faire venir sa famille, mais pour d'obscures raisons administratives ni Hakim ni son jeune fils. Hakim décide alors d'essayer de rejoindre la France en suivant les chemins de l'exode (T2). Le flux des réfugiés traverse rapidement la Grèce et la Macédoine avant d'échouer dans des camps en Hongrie où les conditions de vie sont horribles. Reprenant la route, ils réussissent à passer en Autriche où l'accueil est cordial et leur permet de finir rapidement leur voyage. Reste à résoudre les questions administratives en France et à trouver un travail (T3). Cette formi-

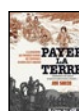
dable BD de plus de 800 pages est à faire lire dans les écoles et un peu partout : cela remet les pendules à l'heure sur les raisons qui poussent les migrant-es à prendre la route et sur la richesse qu'ils et elles apportent dans leur pays d'accueil. Hakim, pépiniériste à Damas, a aujourd'hui repris son travail en auto-entrepreneur et il attend que ses enfants grandissent pour leur faire lire son histoire. MB

Éd. Delcourt, 2018, 2019, 2020, 270 p., 25 € chaque volume

B. D.

Payer la Terre

Jo Sacco



Dans cette vaste enquête graphique, Jo Sacco se penche sur le processus de colonisation des territoires indiens au Canada. À partir de l'exemple des Dene, il met en dessin les témoignages de la génération des ancien-nes qui jusque dans les années 1980, ont été forcés de suivre une éducation occidentale dans des pensionnats, avec interdiction de parler leur langue natale. Les plus vieux et vieilles se souviennent de la vie nomade de leur jeunesse, alors que les familles vivaient de la chasse et de la pêche. Mais aujourd'hui, ces territoires sont convoités par les grandes firmes pour l'exploitation du sous-sol (notamment du gaz de schiste) et cela a coupé les populations entre ceux et celles qui y sont favorables et ceux et celles qui souhaitent que l'on respecte la Terre. Alors que l'alcoolisme fait des ravages dans des villages construits pour contrôler la population indienne, l'emploi salarié est-il la seule solution de survie ? Une jeune génération tente de remettre les pendules à l'heure et des droits nouveaux sont sans cesse gagnés. Mais cela suffira-t-il ? Une passionnante enquête. MB

Éd. Futuropolis, 2020, 272 p., 26 €

La Chute

Jared Muralt



Le livre est sorti le 4 mars 2020, se situe à Bâle, à quelques kilomètres de Mulhouse où au même moment les hôpitaux voyaient affluer les malades du coronavirus. Et cette BD imagine le chaos qui pourrait survenir en cas d'épidémie foudroyante... Pour le moins prémonitoire. La désorganisation pousse les gens à faire n'importe quoi pour se nourrir et le père, héros de l'histoire, va essayer de s'enfuir avec ses enfants. Nous n'en sommes pas encore là, heureusement, mais c'est cruellement réaliste. FV

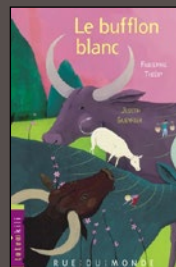
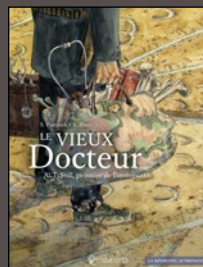
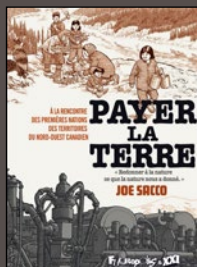
Traduit de l'allemand par Hélène Dauniol-Remaud, éd. Futuropolis, 2020, 72 p., 15 €

Les oiseaux ne se retournent pas

Nadia Nakhlé



Amel a douze ans, ses parents ont été tués, et ses grands-parents décident de lui faire quitter leur pays en guerre. Le voyage va être éprouvant : éloignement de la famille d'accompagnement, camps de réfugiés, passeurs véreux, naufrage... Elle arrive finalement finalement à Paris, se découvre un don pour la musique et va enfin pouvoir se reconstruire. L'histoire en elle-même pourrait être celle de nombreuses autres



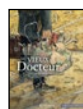
réfugiées, mais là, c'est le mode de narration, très graphique (usage très limité de la couleur, calligraphie...), très poétique qui rend ce livre proprement envoûtant. MB

Éd. Delcourt / Mirages, 2020, 220 p., 25,50 €

Le vieux docteur

A. T. Still, pionnier de l'ostéopathie

Stéphane Piatzszek et Benoît Blary



Andrew Taylor Still a vécu la conquête de l'Ouest avec son père médecin et pasteur. Il a été actif durant la guerre de Sécession, et scandalisé par les méthodes de la médecine d'alors. Fin observateur du corps humain, il développe un savoir uniquement tourné sur le toucher, sans recours à aucun produit extérieur (ni allopathique, ni homéopathique). Il passe au début pour un charlatan, mais ses succès vont lui assurer une grande publicité et il finira sa vie célèbre et reconnu. L'ostéopathie est née entre ses mains. On regrettera que la première moitié de l'ouvrage soit consacrée à sa jeunesse et à la guerre civile et que soient si peu développées les méthodes de diagnostics et de soins mises en œuvre. Cela reste une histoire très instructive avec des succès médicaux parfois étonnants. FV

Éd. Soleil / Quadrants, 2020, 88 p., 17 €

Jeunes

Collection Totem Kili



Cette collection propose des lectures pour les 6 à 9 ans. Chaque petite histoire est complétée par "L'Atelier des infos" qui, en quelques pages, commente les thèmes abordés dans l'histoire. Dans *Ben et le loup* de Raphaële Frier et Solenn Larnicol, l'histoire parle du lien entre les animaux et les humains, leur domestication, mais aussi la biodiversité en péril. Dans *On lit trop dans ce pays*, Daniel Picouly et Pef racontent une histoire de livres et de bibliothèques, l'importance de la lecture. Alain Serres et Anna Griot imaginent dans *Le Jour où j'ai habité dans la jungle* toutes sortes d'habitats éphémères, permettant d'aborder la question du logement. Dans *Machin Truc Chouette*, Hubert Ben Kemoun et Véronique Joffre revisitent le thème de la migration. Dans *Le courage de Nao*, Michel Piquemal et Zaü inventent une histoire au temps de la pré-histoire, au moment de l'invention de l'aiguille. Gianni Rodari et Pef dans *Scoop* présentent un journaliste qui décide de ne donner que de bonnes nouvelles. Une interrogation très juste sur le monde des médias. Plein d'ouvertures sur le monde. FV

Éd. Rue du Monde, 2020, 42 p., 7,80 € chacun

Kid au 1^{er} sommet des animaux

Gwenaël David, Simon Bailly



Dès 9 ans. En 2030, Kid a été choisie pour représenter l'espèce humaine au premier sommet des animaux. Il s'agit de discuter de la place de chacun-e et d'obtenir de l'espèce la plus envahissante, l'humain, un meilleur partage des ressources. Mais le congrès tourne court après un attentat qui bloque les animaux ensemble. Que va-t-il alors se passer ? Idée merveilleuse que tous les animaux puissent se comprendre, et prises de paroles de nombreux d'entre eux aujourd'hui menacés. Reste que penser un monde moins centré sur l'humain n'est pas évident et ici, ce sont encore les humains qui sont les sauveurs. MB

Éd. Hélium, 2020, 168 p., 14 €

La plus belle crotte du monde

Marie Pavlenko et Camille Garoche



Dès 4 ans. Les animaux de la forêt comparent leurs crottes de tailles et de formes différentes et se demandent laquelle est la plus belle du monde. C'est alors qu'arrive un chasseur prêt à faire un carnage, mais... La fin de l'histoire, surprenante et malicieuse, est un amusant plaidoyer anti-chasse ! GG

Éd. Little urban, 2020, 32 p., 15,90 €

Films

LoL, Logiciel Libre, une affaire sérieuse

François Zaïdi



"Les ordinateurs se cachent partout, dans notre frigo, notre machine à laver, notre voiture". Après une introduction didactique : qu'est-ce qu'un ordinateur, un logiciel, "le code source ? ", 14 intervenants exposent leurs points de vue sur l'impact et les risques de l'informatique dans nos vies avec des exemples. Brèves séquences entrecoupées d'extraits de films anciens. Depuis les années 70, le code informatique est caché par les fabricants, car source de profits. À l'école, le logo "Windows" s'affiche tous les jours aux yeux des enfants-clients. Et si ces utilisations logicielles imposées venaient compromettre notre sécurité personnelle ? Qu'en est-il des liens entre les Gafam et les États ? Ce film est soutenu par la Ligue des droits de l'Homme. MD

Scénario Léa Deneuille et Thierry Bayoud, 2019, France, 57 min, prod/distrib. Gigawatt film.

Nous avons également reçu... 2/2

Essais

■ **La communication non violente**, Françoise Keller, *Interédition poche*, 2020, 255 p., 7,90 €. En introduction, l'auteur fait un bref historique, partant de la quête personnelle de Marshall B. Rosenberg, puis de ses travaux en relation avec des chercheurs comme Carl Rogers, Paul D Mac Lean, Henri Laborit... La théorie et les pratiques continuent de s'enrichir au fil du temps de nouveaux apports (constellations familiales, logique émotionnelle). Mais l'essentiel de ce livre propose des exercices et des analyses de situations.

Roman

■ **Française**, Alexandre Jardin, éd. Albin Michel, 2020, 320 p., 20 €. Comment ont commencé les Gilets jaunes ? À travers un personnage féminin à la forte libido, une montée de la révolte en milieu rural pauvre. L'écriture est superbe, mais la superposition sur une seule personne d'une multitude d'anecdotes rend finalement l'histoire peu vraisemblable. Dommage.

B. D.

■ **Intraitable, T2**, Choi Kyu-Sok, traduit du coréen par Kette Amoruso, éd. Rue de l'Échiquier, 2020, 224 p., 20 €. Suite du récit de la lutte menée par les employé-es d'un grand magasin (dans la réalité Carrefour) contre les contrats précaires. Une bonne leçon de syndicalisme, même si la représentation des personnages est parfois un peu confuse.

■ **Waluk, la grande traversée**, Ana Miralles, Emilio Ruiz, éd. Dargaud, 2020, 48 p., 10 €. Waluk, jeune ours, a été abandonné par sa mère. Alors qu'il a du mal à survivre, il rencontre Esquimo, un vieil ours et ils vont s'entraider. Waluk va découvrir les problèmes liés au réchauffement climatique, le voisinage dangereux avec les humains, la bizarre soumission des chiens. Un univers réaliste pour une histoire pleine de poésie.

■ **Les enfants de la Résistance, T6 : Désobéir !** Dugommier et Ers, éd. Le Lombard, 2020, 56 p., 11 €. Trois adolescent-es ont créé leur propre groupe de résistance. À partir de 1943, ils vont être rejoint par d'autres après que l'Allemagne ait mis en place le STO, service de travail obligatoire pour les jeunes hommes. Le nombre de désobéissant-es augmente régulièrement et les opérations de sabotage se multiplient.

■ **Pucelle**, Florence Dupré La tour, éd. Dargaud, 2020, 184 p., 20 €. Comment, jeune fille, l'auteur découvre peu à peu ce qui se passe en dessous de la ceinture, mais également l'état de soumission de sa mère, femme au foyer, les privilèges accordés aux garçons, etc. Le titre fait référence à Jeanne d'Arc, "comment je suis devenue féministe" aurait sans doute été plus juste.

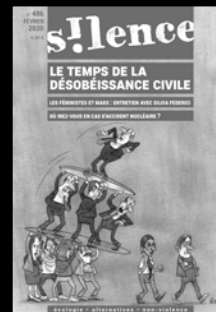
Jeunesse

■ **Ce point qu'il faut atteindre**, Mireille Disdero, éd., le Muscadier, 2020, 188 p., 13, 50 €. Dès 13 ans. Violette et Arnaud ont 17 ans et sont inséparables. Quand les premiers émois amoureux les surprennent, le duo n'ose pas se le dire. Un jour, Violette part à une fête organisée à Paris par le directeur du blog de poésie auquel elle participe. Elle en revient muette et chamboulée. Ses parents sont absents, sa meilleure amie inattentive. Elle s'enfonce dans une dépression. Arnaud use de toute sa patience et son amour pour l'amener à dévoiler ce qui s'est passé à Paris, alors que Violette ne se souvient de rien.

■ **Une planète verte, les énergies renouvelables**, Sandrine Dumas Roy, Coline Maniller, éd. du Ricochet, 2020, 40 p., 13,50 €. Dès 6 ans. Après une explication sur ce qu'est l'énergie et sur les limites des énergies fossiles, un tour d'horizon un peu trop optimiste des différentes énergies renouvelables. On regrettera que la même place soit accordée à des énergies dont le potentiel est énorme (soleil, vent) qu'à d'autres beaucoup plus limitées (géothermie) ou encore l'affirmation que l'énergie de la mer "est infinie" ! Même si des inconvénients sont signalés (le risque de manquer de nourriture si on développe les "biocarburants"), cela reste encore très "croissance verte".

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?

Abonnements suspendus

Avez-vous déjà entendu parler des cafés suspendus ? L'idée est d'en offrir un à un-e inconnu-e, en laissant l'argent correspondant au comptoir. Le café payé, mais non consommé est alors "suspendu", dans l'attente d'être demandé par qui veut. Désormais, si vous souhaitez offrir un abonnement à *Silence* à un-e inconnu-e qui n'aurait peut-être pas eu les moyens de s'abonner, n'hésitez pas à nous envoyer la somme correspondante en indiquant "abonnement suspendu". Les personnes qui souhaitent bénéficier de ces abonnements peuvent tout simplement nous contacter. Elles recevront le journal dès qu'un abonnement suspendu sera disponible.

Et vous, vous souvenez-vous de nos victoires ?

Silence lance un projet autour de la mémoire des luttes écologistes qui ont été victorieuses ces dernières décennies. Aidez-nous à nous souvenir de nos victoires en nous rappelant les combats écologistes victorieux contre des petits, moyens ou grands projets inutiles et destructeurs de l'environnement, de tous ordres, en France, dans votre localité ou votre région, que vous avez gardés en mémoire. Autant que possible, donnez-nous des détails (nombre d'années de lutte, année de la victoire, localisation, histoire de la lutte et moyens par lesquels la victoire a été obtenue, ressources sur le sujet...).

Par courrier postal ou par courriel via notre adresse contact2018@revuesilence.net.

Démilitarisons les adresses

Partant du principe que pratiquement tous les militaires ont participé à des massacres, la revue *Les alternatives du Centre-Est* diffusée à Dijon dans les années 1980, avait publié une carte de la ville en enlevant tous les grades militaires dans le nom des rues.

Cette revue a par la suite fusionné avec *Silence*... Reprenant cette idée, nous continuons d'indiquer les adresses sans mettre non plus les grades des militaires. Ceci en attendant que l'on change le nom des rues.

Nouveaux points de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente. Voici le nouveau venu de la rentrée :

- **Gard : Le Dépanneur,** Bourg, 12490 Viala-du-Tarn
Tél. : 05 65 62 50 55

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier. jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir)
- > **Territoire de Belfort.** Étienne Mangin, etienne-mangin@laposte.net, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Gironde.** Groupe Silence 33, tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org
- > **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Emmanuel Savouret tél. : 06 11 78 27 27, emmanuel.savouret44@net-c.com
- > **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 15 et 16 octobre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, nous avons dû réinventer la manière de vous accueillir lors de cette mise sous pli, pour respecter les gestes barrières. Pour connaître les horaires exacts de l'expédition, et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter ! Prochaines expéditions : **12 et 13 novembre, 10 et 11 décembre, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9h30** les mercredi **23 septembre** (pour le numéro de novembre), **21 octobre** (pour le numéro de décembre), **18 novembre** (pour le numéro de janvier), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. **Pour envoyer des annonces** pour le numéro de novembre, vous avez jusqu'au 30 septembre ; puis jusqu'au 28 octobre pour le numéro de décembre, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : Comment participer

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Partenaires



Coordination Permanente
MÉDIAS LIBRES



Commande : numéros, livres et affiches

Numéros disponibles

- 457 Le chant des luttes
- 459 Vers une école sans écrans ?
- 460 Les élections municipales à mi-mandat
- 461 Cuisines en transition
- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie
- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées
- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 472 Nous vieillirons ensemble !
- 473 La montagne : du calme !
- 475 Retiens la nuit
- 476 Décroissance, où en est-on ?

- 477 Explorons les alternatives !
- 478 Quand l'écologie s'empare du droit
- 479 Bébés écolos
- 481 Les alternatives : oasis ou leviers ?
- 482 La planète victime de la mode
- 483 Notre-Dame-des-Landes : quel avenir ?
- 484 Vers des villes sans voitures
- 485 Le soin, c'est communautaire !
- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 489 *Kraftwerk* : une utopie réalisée ?
- 490 Sur le sentier des herboristes
- 491 *Jai Jagat* : Les Gandhi de grand chemin
- 492 Sortir de l'apiculture intensive

Numéros régionaux

- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault
- 469 Loire
- 474 Côte-d'Or et Yonne
- 488 Suisse romande

Indiquez le total de votre règlement
[numéro(s) + abonnement(s) + livre(s) + ...] :

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,80€ l'exemplaire).

Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20€ pour un ex., 4€ pour 2 ex., 5€ pour 3 ex. et plus).

Affiches



Désobéissance civile !
- format 60x84cm - 7€*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile.

Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui
- format 60x84cm - 7€*

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



Livres



Manuel de transition,
212 p. - 20€***

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

Non-violence dans la révolution syrienne,
120 p. - 9€**

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.



L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek,
224 p. - 20€***

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable

parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port : * 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. / **2,5€ / ***5€.

Pour une commande de plusieurs livres, nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter

Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées (MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER : SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

L'évolution des regards sur la forêt



Hélène Copin est ingénieure-paysagiste et illustratrice. Elle sillonne les forêts à vélo, en quête d'alternatives forestières, qu'elle donne à voir à travers ses dessins.

C'est l'occasion de s'interroger sur la façon dont nous voyons la forêt : "aujourd'hui, une multitude de regards se posent sur nos forêts. Pour certains signes de l'abandon d'anciennes pratiques agricoles, pour d'autres potentielles usines à bois ou mythe d'une nature intacte. Et dans le passé, comment ces regards ont-ils évolué?"

- > **Prénéolithique :**
avant le néolithique, les humains vivent dans la forêt. Avec la sédentarisation, une différenciation entre culture et nature s'opère.
- > **Moyen-âge :**
La lisière de la forêt est appropriée par les humains pour l'élevage et l'agriculture, mais le cœur de la forêt, la Silva, demeure sauvage et sacré.
- > **20^e siècle :**
les forêts génèrent des ressources et sont surexploitées. Cependant, l'exode rural leur permet de souffler : les forêts reviennent, timidement.
- > **21^e siècle :**
aujourd'hui, les nouvelles forêts, improductives ou inexploitées, sont vues comme des témoins de l'abandon d'un territoire.